Études monographiques
en sécurité du revenu

Numéro 1

La situation des jeunes à l'aide sociale

Québec

AVANT-PROPOS

Les premiers signes d'une arrivée importante de jeunes à l'aide sociale sont apparus à la fin de la dernière décennie et, avec la récession qui a pris de l'ampleur au début des années '80, ce phénomène a continué sa croissance. Pourquoi? Parce que le chômage des jeunes est élevé? Probablement, dans une certaine mesure. Le changement dans les valeurs des jeunes, surtout en ce qui concerne le travail, est-il un élément important pouvant expliquer cette venue à l'aide sociale? Probablement aussi. Ces jeunes bénéficiaires sont-ils tous issus de familles pauvres? Probablement que non. Comment réussissent-ils à vivre avec une prestation réduite d'aide sociale? Comment entrevoient-ils leur avenir au sortir de la crise économique? Croient-ils avoir tous les atouts pour réussir leur vie de travailleurs? Que pensent-ils d'un retour éventuel à l'école?

Voilà autant de questions sans réponses claires et auxquelles les statistiques les plus raffinées issues des fichiers de l'aide sociale ne peuvent fournir un éclairage important. Afin de combler cette importante lacune au niveau de la connaissance du comportement et des valeurs des jeunes d'aujourd'hui, la direction des Politiques de sécurité du revenu décidait, au début de 1983, d'aller voir la réalité sur le terrain, d'aller écouter ces jeunes bénéficiaires.

Cette étude monographique, que nous voulons être la première d'une série qui couvrira d'autres clientèles de l'aide sociale, fournit un éclairage très particulier sur le vécu et les valeurs de ces jeunes. Certains d'entre eux se perçoivent comme les sacrifiés de la crise, d'autres se sentent mal pris temporairement, mais tous ont l'espoir de s'en sortir si leurs aînés les écoutent et leur fournissent le coup de pouce nécessaire pour déboucher sur un marché du travail où ils se sentiront respectés et appréciés. En somme, un coin de soleil pour eux aussi.

Nous remercions très chaleureusement la centaine de jeunes qui nous ont parlé et que nous avons écoutés. Je remercie et félicite également les auteurs de cette étude, Géraldine Perreault, Louison Pronovost et Armand Gingras qui n'ont rien ménagé pour rapporter le plus fidèlement possible ce qu'ils ont entendu et constaté.

Le directeur des Politiques

Emile Dubois

EMILE DUBOIS

TABLE DES MATIERES

Page

AVANT-PROPOS

SOMMAIRE i

INTRODUCTION 1

CHAPITRE 1: La méthodologie de l'étude 3

La problématique de l'étude 5

- Le choix de la méthode 6
- Les entrevues de groupe 7
- Le questionnaire 8
- L'analyse des entrevues 9

La population d'enquête 10

Validation de l'échantillon et extrapolation des résultats 13

CHAPITRE 2: La famille et la résidence 17

Le départ de la maison familiale 19

- Le besoin d'autonomie 19
- Le climat familial 21

Le retour chez les parents 23

Le partage du logement 24

- La dépendance envers le conjoint 26

Recréer une famille 27

CHAPITRE 3: L'école et la formation 29

L'expérience scolaire 31

- La formation acquise 31
- La vie d'étudiant 32

L'abandon scolaire 33

L'importance de la formation 34

TABLE DES MATIERES (suite)

		Page
	Le retour aux études	36
	- L'aide financière aux étudiants	37
	- La formation professionnelle des adultes	38
CHAPITRE 4:	Le travail et le chômage	41
	L'expérience de travail	43
	La recherche d'emploi	44
	- Les centres de main-d'oeuvre	46
	- La création d'emplois	47
	- Des emplois temporaires	48
	L'importance du travail	49
	- N'importe quel emploi	51
	La crise du chômage	52
	- Les causes perçues du chômage	52
	- Les solutions au chômage	53
CHAPITRE 5:	La situation financière et le barème d'aide sociale ..	55
	Vivre avec 146 $ par mois	57
	- Le travail non-déclaré	58
	- Les activités illégales	60
	- L'endettement	61
	- La privation	62
	Le barème des moins de 30 ans	63
	- L'augmentation de la prestation	64
	- L'obligation de travailler	66
CHAPITRE 6:	La vie à l'aide sociale	69
	La vie à l'aide sociale	71
	- La conception de l'aide sociale	71
	- Etre assisté social	72
	- Les conséquences de leur situation	73
	- Critiques particulières du programme	75

TABLE DES MATIERES (suite)

		Page
	Démarche vers l'aide sociale	76
	- La connaissance du programme	76
	- Les motifs de la demande	76
	- Un emploi à l'aide sociale	77
	L'avenir	78
CONCLUSION		81
ANNEXE 1:	Le questionnaire et les résultats	87
ANNEXE 2:	Lettre d'invitation aux bénéficiaires	97
ANNEXE 3:	Matrices de poids pour le calcul des pondérations	101

SOMMAIRE

La méthodologie de l'étude

L'augmentation importante des jeunes bénéficiaires aptes au travail durant les dernières années en a fait une clientèle prioritaire à l'aide sociale. Nous avons donc proposé de faire une étude monographique sur la situation de ces jeunes à l'aide sociale. Associée à la technique de l'entrevue de groupe, c'est la méthode qui pouvait le plus nous permettre d'approcher ce que nous avons appelé la situation "réelle" des jeunes à l'aide sociale.

Douze entrevues ont été réalisées auprès de 92 participants au total. Nous avons pu constater la validité de notre échantillon en comparant ces 92 participants à l'ensemble de la population cible. Nous avons aussi constaté qu'il était possible d'extrapoler nos résultats à l'ensemble des jeunes des grandes régions urbaines inscrits à l'aide sociale. C'est cependant en terme de tendance que l'on devra interpréter les résultats de cette étude si l'on veut respecter sa valeur scientifique.

La famille et la résidence

La principale raison liée au départ de la maison familiale demeure le besoin d'autonomie. Cependant, pour un non-résidant sur cinq, le départ est survenu à la suite d'un conflit familial. Par ailleurs, même si un résidant sur trois a déjà vécu en appartement, la plupart des non-résidants ne veulent pas retourner chez leurs parents.

Quand ils ont quitté la maison familiale, la plupart des participants sont allés habiter avec une autre personne. Nous avons pu évaluer également que la moitié des participants qui ne vivaient plus avec leurs parents habitaient en réalité avec un conjoint. Nous avons aussi constaté que ces participants n'acceptaient pas d'être dépendants de leur conjoint pour leur subsistance. Par ailleurs, aucun participant n'a semblé intéressé à l'idée de vivre en commune.

Mentionnons enfin que la plupart des jeunes que nous avons rencontrés souhaitent un jour se marier et avoir des enfants.

L'école et la formation

Nous avons vu qu'un peu plus du tiers des participants possèdent un diplôme leur permettant d'exercer un métier. Cependant, ces participants ne sont pas plus scolarisés en moyenne que ceux qui n'ont qu'une formation générale.

Dans l'ensemble les participants ne sont pas très enthousiastes par rapport aux études. La plupart d'entre eux ont quitté l'école à la suite de problèmes d'apprentissage, de motivation ou d'orientation. D'ailleurs, les études n'ont de sens que si elles peuvent conduire à un emploi. L'école actuelle n'est pas suffisamment liée au marché du travail. C'est pour cette raison que l'expérience est beaucoup plus importante que la formation.

Sans nécessairement avoir un projet d'études bien défini, seulement un participant sur quatre envisage de retourner aux études à un moment donné. Deux sur trois ont accès aux prêts et bourses du ministère de l'Education. Cependant, ils n'y sont pas très intéressés à cause de la dette qui s'accumule.

Le travail et le chômage

La plupart des participants (9/10) ont déjà occupé un emploi. Les deux tiers ont perdu leur emploi en raison du manque de travail ou de la fermeture de l'entreprise. Trois participants sur quatre ont diminué ou cessé complètement leur recherche d'emploi. Ils ont peu confiance en l'efficacité des centres de main-d'oeuvre et préfèrent se rendre directement voir les employeurs. En ce qui concerne les programmes de création d'emplois, ils ne connaissent que le "Bon d'emploi". Par ailleurs, ils se disent favorables à la création d'emplois temporaires.

Chez les participants, la notion de travail a deux sens très différents. Les uns imaginent un emploi relativement stable alors que

les autres pensent "jobines". Cependant, la plupart des participants désirent un emploi où ils seront respectés. Le travail pourrait également leur procurer la sécurité, l'autonomie financière et le sentiment d'être utiles. Plusieurs diront également qu'ils n'accepteraient pas de faire n'importe quel "*job*" ou de rester à long terme dans un emploi au salaire minimum.

Ce sont diverses formules de partage des emplois que l'on privilégie pour solutionner la crise actuelle du chômage qui, selon plusieurs, a été crée par l'introduction des nouvelles technologies.

La situation financière et le barème d'aide sociale

C'est avec l'aide financière d'un conjoint ou des parents ou encore grâce à un travail non-déclaré que les participants peuvent pallier à l'insuffisance de leur prestation mensuelle de 146 $. Nous avons d'ailleurs constaté que le travail non-déclaré était moins fréquent chez ceux qui habitaient avec un conjoint. Un participant sur dix utilise des moyens illégaux pour compenser son manque de revenu. Les loisirs et le vêtement sont les principaux postes budgétaires où il y a privation.

Dans le contexte actuel de pénurie d'emplois, ils contestent fortement qu'on les incite au travail par le biais d'une prestation moins élevée. Cependant, ils sont conscients qu'une augmentation gratuite de leur prestation ne réglerait pas tous leurs problèmes. D'ailleurs, la majorité des participants se déclarent plus favorables à l'idée d'assortir l'obligation de travailler à une augmentation de leur prestation d'aide sociale.

La vie à l'aide sociale

Pour la plupart des participants l'aide sociale a toujours existé. Ils s'y sont inscrits parce qu'ils n'avaient plus d'argent et parfois parce qu'ils ne voulaient ou ne pouvaient plus en demander à leurs

parents ou à leur conjoint. Ils n'ont jamais pensé qu'ils pouvaient trouver un emploi plus facilement en s'inscrivant à l'aide sociale.

Un participant sur trois semble avoir de la difficulté à concevoir l'aide sociale comme un droit. Cependant, dans le contexte actuel ils se disent moins gênés d'en recevoir. Par ailleurs, il nous a semblé que le fait d'être inoccupé avait des conséquences beaucoup plus graves que le simple manque d'argent. A un autre point de vue, les commentaires de plusieurs participants dénoncent l'abus du certificat médical et proposent plus de contrôle à l'endroit des inaptes au travail.

Enfin, même si la majorité des participants demeurent pessimistes par rapport à leur avenir, les études semblent pour plusieurs la meilleure façon de s'y préparer.

INTRODUCTION

La situation des jeunes à l'aide sociale constitue une préoccupation importante chez ceux qui sont chargés de concevoir et d'administrer le programme de l'aide sociale. Depuis quelques années déjà, plusieurs projets de recherche ont été soumis et des études ont été entreprises sans toutefois aboutir à des réalisations satisfaisantes. C'est dans ce contexte particulier que nous avons proposé d'entreprendre et de mener à terme cette étude sur la situation des jeunes aptes au travail à l'aide sociale.

Nous expliquerons, dans le premier chapitre, la problématique de l'étude, la méthodologie utilisée et le processus de sélection des participants. Le second chapitre sera consacré à la situation familiale et de résidence des participants. Il y sera question, entre autres, du départ de la maison familiale, du retour chez les parents et du partage du logement. Nous verrons, dans le troisième chapitre consacré à l'école et à la formation, l'expérience scolaire des participants, l'abandon des études, l'importance de la formation et le retour aux études. Dans le quatrième chapitre, il sera question de l'expérience de travail des participants, de la recherche d'emploi, de l'importance du travail et de la crise du chômage. La situation financière des participants sera abordée dans le cinquième chapitre. Nous verrons comment ils vivent avec 146 $ par mois et leurs attitudes par rapport à ce barème réduit. Enfin, le dernier chapitre sera consacré à la vie à l'aide sociale, à leur perception du programme comme tel et à leur avenir.

On trouvera en annexe les résultats du questionnaire que les participants devaient remplir à la fin des entrevues et certains renseignements complémentaires d'ordre méthodologique. Notons également que, sauf indication contraire, le terme "participant" utilisé dans ce rapport inclut à la fois les participants et les participantes à nos entrevues.

CHAPITRE 1

La méthodologie de l'étude

LA PROBLEMATIQUE DE L'ETUDE

Depuis un certain temps déjà, les jeunes aptes au travail constituent une partie de plus en plus importante de la clientèle de l'aide sociale. Leur nombre croît d'ailleurs beaucoup plus rapidement que le reste de la clientèle de l'aide sociale. En effet, alors que l'augmentation de l'ensemble des ménages à l'aide sociale a été de 15,2% entre septembre 1981 et septembre 1982, celle des ménages sans enfant, aptes au travail, de moins de 30 ans, a été de 56,7% pour la même période. Ils sont passés de 42 394 en septembre 1981 à 66 442 en septembre 1982. En septembre 1983, on en dénombrait 80 803.

On comprendra aisément que cette clientèle retienne prioritairement l'attention de différents responsables du Ministère. Aussi, ces responsables savent-ils, de plus en plus, de quels renseignements essentiels et de quelles données importantes de recherche ils ont besoin pour améliorer leurs politiques ou élaborer de nouveaux programmes concernant les jeunes. C'est donc à partir des préoccupations des principaux intervenants du Ministère qu'une grande partie de notre problématique a été élaborée.

Par ailleurs, dans le contexte récent de crise économique et de chômage élevé, les jeunes eux-mêmes sont de plus en plus conscients des attentes particulières qu'ils ont par rapport au Ministère. Le phénomène assez récent des associations de bénéficiaires de l'aide sociale démontre d'ailleurs leur volonté de prendre une part active à l'amélioration des programmes qui les concernent. En ce sens, notre problématique ne devait pas se limiter aux seules préoccupations des intervenants du Ministère; elle devait également être assez souple pour permettre aux jeunes eux-mêmes d'exprimer leurs propres préoccupations.

C'est donc dans ce contexte particulier que nous avons entrepris une démarche de consultation auprès de différents intervenants du Ministère.

Cette consultation nous a permis de détailler un bon nombre d'interrogations précises et de préoccupations importantes concernant la situation des jeunes à l'aide sociale. Les résultats de cette consultation ont pu être regroupés sous cinq grands thèmes:

- La famille et la résidence;
- L'école et la formation;
- Le travail et le chômage
- La situation financière et le barème d'aide sociale;
- La vie à l'aide sociale.

Même si beaucoup d'intervenants s'intéressaient davantage à des points particuliers contenus dans un seul thème, une constante a pu être dégagée de cette démarche de consultation. C'est le manque et parfois même l'absence d'informations précises sur la situation concrète des jeunes à l'aide sociale. La volonté d'explorer à fond la situation des jeunes par rapport à ces cinq grands thèmes devait donc constituer l'essentiel de notre problématique.

Le choix de la méthode

En ce qui concerne la méthode de recherche que nous devions utiliser pour "explorer la situation des jeunes à l'aide sociale", notre choix s'est arrêté sur la méthode monographique. L'approche monographique est une méthode descriptive qui ne nécessite pas un cadre théorique articulé avec une batterie d'hypothèses à vérifier. Elle consiste essentiellement à faire une étude approfondie sur un objet réduit. Dans ce cas-ci, l'objet en question est la situation des jeunes à l'aide sociale. En outre, comme il s'agit d'une méthode exploratoire, l'approche monographique pouvait nous permettre de tenir compte des besoins et des préoccupations des jeunes eux-mêmes.

Par ailleurs, certains intervenants avaient fait remarquer que la connaissance actuelle de cette clientèle était beaucoup trop confinée à la

seule dimension statistique. Il fallait donc imaginer une approche plus globalisante sans pour autant négliger certains aspects plus particuliers. Nous avons donc décidé de recueillir les informations de cette étude à partir d'entrevues de groupe. C'est, croyons-nous, cette technique qui pouvait le plus nous permettre d'approcher ce que nous avons appelé la situation "réelle" des jeunes à l'aide sociale. Une telle méthode devait d'ailleurs nous fournir des données d'analyse tout à fait originales par rapport à ce que nous avions obtenu jusqu'à maintenant.

La plupart des chercheurs qui utilisent les données administratives du fichier de l'aide sociale sont souvent confrontés aux problèmes de validité et de fiabilité de certaines informations. La méthode de cueillette que nous avons utilisée nous a permis de contrôler la qualité des informations tout au long du processus d'administration de l'étude. C'est pour cette raison que nous croyons que dans cette étude les problèmes de validité et de fiabilité des informations sont en grande partie résolus. C'est aussi pour cette raison que nous croyons avoir découvert certaines "réalités" qui n'étaient pas accessibles par d'autres méthodes.

Les entrevues de groupe

Les entrevues, d'une durée moyenne de 4 heures 15 minutes, se déroulaient sans interruption à partir d'une heure de l'après-midi. Après la présentation de chacun des participants, nous apportions des explications supplémentaires sur les buts de la rencontre. Nous devions également renouveler la garantie de confidentialité puisqu'un microphone pour enregistrer les échanges était très visible au centre de la table. Les trois responsables étaient présents dans la salle de rencontre. Par contre, il n'y avait qu'un seul responsable pour animer l'entrevue. Les autres devaient apporter leur support à l'animateur pour assurer la bonne marche des entrevues.

La technique d'entrevues que nous devions utiliser devait nous fournir certaines informations, d'une part, sur chacun des individus, et, d'autre part, sur l'ensemble du groupe. Il est d'ailleurs possible de

considérer dans une même entrevue l'individu et le groupe comme deux unités d'information distinctes. Ainsi, pour certaines données factuelles ou de comportements, il était essentiel d'interroger individuellement chacun des participants. A ce niveau, même si le groupe est extrêmement important pour démystifier et sécuriser chacun des participants sur un sujet difficile, il est impossible d'obtenir de consensus. Par contre, au niveau des idées et des opinions, la démarche d'un groupe vers un consensus est beaucoup plus importante que l'information purement individuelle.

Dans le même sens qu'il existe dans ce type d'entrevues une inter-influence entre l'individu et le groupe, celle-ci existe également entre le niveau des faits et celui des opinions. Aussi, la façon d'introduire un nouveau sujet était extrêmement importante. Par exemple, lorsqu'un sujet factuel risquait d'engendrer un doute ou une suspicion de la part des participants, comme le travail non déclaré, nous devions amener le sujet en commençant par le niveau plus global et peut-être moins impliquant des opinions pour ne passer qu'ensuite aux faits individuels. Il est également arrivé que les opinions d'un groupe soient réajustées à partir de certains faits individuels.

Il est donc très important dans l'analyse de préciser le contexte dans lequel les participants ont eu à s'exprimer. Le lecteur devra aussi en tenir compte dans l'interprétation qu'il fera des résultats.

Le questionnaire

Pour connaître certaines de leurs caractéristiques socio-économiques, nous avons fait compléter par les participants un questionnaire à la fin des entrevues [1]. C'est principalement la question de l'origine familiale (revenu annuel et présence à l'aide sociale des parents) qui a été explorée dans ce questionnaire. On y retrouve également des informations sur la formation, l'emploi déjà occupé, les démêlés avec la justice, les consultations médicales et sur les dépenses à certains postes budgétaires.

(1) On trouve en annexe une copie de ce questionnaire.

Les résultats de ce questionnaire ont été informatisés de pair avec certaines variables du fichier de l'aide sociale. Il sera donc possible, en pondérant ces résultats, d'obtenir une certaine validation de notre échantillon de participants. Nous pourrons aussi comparer à l'ensemble de la clientèle certaines variables communes provenant du fichier de l'aide sociale. Ainsi, nous pourrons voir dans quelle mesure il est possible d'extrapoler certains de ces résultats à l'ensemble des jeunes à l'aide sociale.

L'analyse des entrevues

La première étape qui a suivi la fin des entrevues consistait dans une analyse préliminaire du contenu de chacune des douze entrevues de groupe. Nous avions plus d'une cinquantaine d'heures d'entrevue au total, pour lesquelles il fallait noter en grande partie le "verbatim" des entrevues, faire une analyse sommaire du contenu des résultats, du contexte dans lequel chacun des groupes abordait ou réagissait à tel ou tel sujet et de la façon dont les groupes évoluaient pour arrêter des consensus. Nous avons ensuite fait une synthèse par thèmes et sous-thèmes des résultats de l'analyse préliminaire de la première étape. Ces thèmes et ces sous-thèmes allaient devenir les chapitres et les sous-chapitres du rapport. Les groupes étaient aussi reclassés en fonction de trois variables qui structuraient notre échantillon. Cette synthèse devait nous faciliter l'analyse finale des résultats où seraient contrôlées les différences entre les statuts de résidence, les groupes d'âge et les sexes.

Par ailleurs, il a fallu comptabiliser plusieurs résultats factuels importants comme les conjoints non-déclarés, le travail non-déclaré, le montant des revenus de travail, etc... Aussi, fallait-il souvent réécouter pour chaque groupe les sections se rapportant à ces sujets. Il a été également important de savoir combien de participants pouvaient être classés comme ayant tel ou tel comportement ou attitude. Aussi, il a été nécessaire de faire certaines estimations sur des catégories qui nous sont apparues lors de l'analyse.

LA POPULATION D'ENQUETE

Pour l'étude sur la situation des jeunes à l'aide sociale, nous voulions rencontrer douze groupes de huit personnes. Nous avions prévu obtenir une égale participation de ceux qui habitaient chez leurs parents par rapport à ceux qui habitaient ailleurs et des trois grandes catégories d'âge: 18-20 ans, 21-24 ans et 25-29 ans. De même, vous voulions obtenir une participation équivalente de garçons et de filles, à l'exception d'un groupe supplémentaire de garçons. Par ailleurs, afin d'éviter des problèmes de transport aux participants et de simplifier l'administration des entrevues, nous avons décidé de mener l'étude dans trois grandes villes seulement. Ainsi, nous avions prévu cinq groupes à Montréal, quatre à Québec et trois à Trois-Rivières.

C'est donc à partir de douze échantillons structurés en fonction de la municipalité, de l'âge, du statut de résidence et du sexe que les groupes ont été composés. Le tableau suivant indique la composition et le nombre de participants à chacun des groupes.

Age	Résidence	
	Résidants	Non-résidants
18-20	1- Trois-Rivières, mixte (7 participants)	2- Montréal, mixte) (7 participants)
	3- Québec, garçons (6 participants)	4- Québec, filles (8 participantes)
21-24	5- Montréal, filles (7 participantes)	6- Montréal, garçons (8 participants)
	7- Trois-Rivières, mixte (9 participants)	8- Québec, mixte (8 participants)
25-29	9- Montréal, mixte (9 participants)	10-Montréal, mixte (6 participants)
	11- Québec, garçons (7 participants)	12-Trois-Rivières, mixte (10 participants)

Il faut noter que les villes que l'on retrouve dans ce tableau incluent certaines municipalités environnantes. Le critère de résidence est d'habiter chez ses parents (résidants) ou ailleurs que chez ses parents (non-résidants). Il exclut complètement ceux qui résident en centre d'accueil ou en centre hospitalier puisque nous n'avons conservé que les aptes au travail. Les ménages avec enfants n'apparaissent pas non plus dans nos échantillons.

Le tirage de ces échantillons a été fait à partir du fichier de la fermeture du mois d'avril 1983. Chacun de ces échantillons comptait au départ cinquante noms, soit 600 noms au total. Après avoir vérifié la présence d'un numéro de téléphone et la proximité des adresses avec le lieu du rendez-vous, nous avons fait parvenir une lettre d'invitation à une trentaine d'individus sélectionnés au hasard (environ 360 lettres au total). Cette lettre, dont on retrouve copie en annexe, était postée environ trois semaines avant la date prévue des rendez-vous.

Une semaine environ avant les rencontres, nous faisions les premiers contacts téléphoniques afin de constituer les groupes. Les bénéficiaires qui acceptaient de participer aux rencontres de groupe étaient recontactés par téléphone le matin même de la rencontre. Nous voulions idéalement obtenir la participation de huit bénéficiaires par groupe, c'est-à-dire 96 participants au total.

Des 360 noms de départ, 307 ont été utilisés pour constituer les groupes. Lors des premiers appels téléphoniques, 118 bénéficiaires (38,4%) n'ont pu être rejoints pour les raisons suivantes: ne répond pas, individu absent, faux numéro et pas de service. Auprès d'une clientèle comparable, une maison de sondage a pu obtenir 34% après 3 appels téléphoniques et 29% après 5. Notre 38,4% s'explique par le fait que nous ne faisions bien souvent qu'un seul appel pour rejoindre la personne.

Par ailleurs, 189 bénéficiaires au total ont pu être rejoints lors de ces premiers contacts téléphoniques. Le tableau suivant nous donne un compte rendu du résultat des contacts téléphoniques.

Accepte de participer		94
Participation incertaine	Problème de transport	6
	Travail, étude ou autre rendez-vous	15
	Autre	7
Participation impossible	Malade, problème de langue, handicapé, etc.	20
	Travail, étude ou autre rendez-vous	30
	N'est plus bénéficiaire d'aide sociale	4
Refus catégorique		13
Total des individus rejoints		189

En fin de compte, nous avons obtenu la participation effective de 92 bénéficiaires. Ces participants avaient la plupart du temps accepté de participer. Cependant, une quinzaine de jeunes qui avaient accepté de participer ne se sont pas présentés au rendez-vous. Ils ont par contre été remplacés par d'autres, dont la participation était incertaine ou même dont la participation était apparue impossible, et ce, sans que nous ayons eu à les recontacter.

Le taux de participation établi sur le nombre d'individus contactés (189) est donc de 48,7%. C'est excellent si on le compare à celui de 12,9% obtenu par GRIP[1] et INCI[2] dans leur étude sur la même clientèle en 1978. Par ailleurs, nous pensons qu'il aurait été possible d'accroître ce taux de participation en insistant davantage dans la sollicitation. Cependant, nous nous étions proposés, afin de sécuriser le plus possible les participants lors des rencontres, d'insister particulièrement sur l'entière liberté qu'ils avaient de participer ou non aux entrevues. Nous pensions ainsi augmenter la qualité des informations qui allaient être recueillies dans chacun des groupes.

---

(1) Groupe de Recherches Information/Publicité
(2) Institut de Cueillette de l'Information.

Nous devions également insister sur trois autres points lors des appels téléphoniques: il s'agissait d'une étude entièrement confidentielle, nous n'avions rien à voir avec leur agent d'aide sociale et ceux qui accepteraient de venir aux rencontres recevraient 20 $ pour leur participation.

Ceux qui disaient ne pas pouvoir participer aux rencontres déclaraient la majorité du temps qu'ils devaient travailler cette journée-là ou qu'ils avaient un autre rendez-vous. Dans treize (13) cas seulement, il nous a semblé que le refus était relié directement à l'étude. Ces bénéficiaires expliquaient qu'ils ne sauraient pas quoi dire lors de la rencontre, qu'ils n'avaient pas de problèmes avec l'aide sociale, qu'ils n'avaient pas confiance dans ce type d'étude ou qu'ils ne voulaient pas aider le gouvernement.

VALIDATION DE L'ECHANTILLON ET EXTRAPOLATION DES RESULTATS

Afin de valider notre échantillon de participants, il faut vérifier dans quelle mesure celui-ci ressemble ou se distingue de la population cible à partir de laquelle il a été sélectionné. Cette population cible se compose de 14 091 bénéficiaires répartis à Montréal, Trois-Rivières et Québec. Il s'agit d'un sous-ensemble du total (27 153) des bénéficiaires de moins de 30 ans aptes au travail de ces trois grandes villes. Le tableau suivant indique en quoi la population cible se distingue de la population totale des trois villes. Les chiffres encadrés identifient la population cible.

Age	Québec				Trois-Rivières				Montréal			
	Résidants		Non-résidants		Résidants		Non-résidants		Résidants		Non-résidants	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
18-20	1140	1062	233	201	547	464	100	79	3240	2219	1218	857
21-24	1005	528	380	186	437	241	160	94	2471	957	2128	878
25-29	490	144	399	124	264	62	189	58	1288	327	2309	674

Sur un total de 36 cellules possibles, nous avons dû n'en retenir que 19 pour tirer nos 12 échantillons de départ. C'est pour cette raison que notre population cible est différente de la population totale des trois villes.

Une première pondération consistait à appliquer 19 poids différents à notre échantillon afin de le rendre comparable à la population cible. Cette première pondération allait nous permettre d'évaluer la validité de notre échantillon. Nous voulions aussi trouver un autre facteur de pondération pour voir dans quelle mesure il était possible d'extrapoler nos résultats à l'ensemble de cette clientèle inscrite au fichier de l'aide sociale. Après avoir constaté qu'il existait, dans chacune des villes, les mêmes relations entre l'âge, le sexe et le statut de résidence, nous avons combiné les poids des villes (3) aux poids des trois autres facteurs pris simultanément (12) pour obtenir 36 poids "moyens". (1)

La comparaison entre les participants à notre étude et les populations de départ a été faite sur deux variables importantes, soit le nombre d'année de scolarité et la durée de présence à l'aide sociale. Le tableau suivant nous montre les résultats de cette comparaison.

---

(1) On trouve en annexe les matrices de poids qui ont servi au calcul des pondérations.

	Validation		Extrapolation		
	Echantillon pondéré (19 poids)	Population cible	Echantillon pondéré (36 poids moyens)	Total des trois villes	Total de la province
Scolarité					
8 années et -	5,7	11,3	5,7	11,0	11,4
9 et 10 années	33,9	31,7	33,2	32,4	32,9
11 années	41,5	29,4	32,0	31,3	29,7
12 années et +	18,8	27,6	29,2	25,3	26,0
N	92	14 091	92	27 153	90 051
Moyenne	(10,75)	(10,72)	(10,87)	(10,63)	(10,57)
Durée de présence					
6 mois et -	45,3	43,5	41,5	44,3	38,5
7 à 12 mois	29,3	29,7	28,2	29,7	30,7
13 à 24 mois	19,8	19,3	23,3	18,7	20,4
Plus de 24 mois	5,6	7,5	7,0	7,3	10,4
N	92	14 091	92	27 153	90 051
Moyenne	(10,15)	(11,13)	(10,95)	(10,77)	(12,50)

En ce qui concerne la validation de notre échantillon de participants, on aura constaté que même si la scolarité de ces derniers se situe plus souvent autour de la moyenne que celle de la population cible, nous obtenons exactement la même scolarité moyenne des deux côtés. Par ailleurs, la durée moyenne de présence à l'aide sociale est légèrement plus faible chez les participants. Cependant, la distribution des participants et de

la population cible en fonction de leur durée de présence à l'aide sociale est à peu près la même. Cela nous permet donc de conclure qu'il existe sur ces deux variables importantes une assez bonne ressemblance entre notre échantillon de participants et la population cible.

L'application du second facteur de pondération à l'échantillon de participants indique que celui-ci se compare également assez bien avec la population totale des trois villes. Cependant, quand on considère le nombre total des jeunes inscrits à l'aide sociale, on peut noter une différence quant à la durée de présence à l'aide sociale. La durée moyenne de présence est plus longue pour les jeunes de l'ensemble de la province que pour ceux de notre échantillon et pour ceux des trois villes considérées. Nous avions pensé, au moment de tirer notre échantillon, qu'il pouvait exister des différences importantes de comportements à l'aide sociale entre les régions urbaines et rurales. Ce résultat semble confirmer l'existence d'une telle différence. Nous devrons donc restreindre la possibilité d'extrapoler les résultats sinon au trois villes considérées, du moins aux seules grandes régions urbaines.

Par ailleurs, les résultats obtenus par le biais des entrevues de groupe ne peuvent être statistiquement pondérés comme ceux du questionnaire. Ainsi, ils ne pourront être extrapolés à une partie de la clientèle sans tenir compte des quatre variables qui ont servi à structurer notre échantillon. C'est donc uniquement en tenant compte des différences entre les sexes, les trois groupes d'âge, les statuts de résidence et les trois villes considérées, qu'une tendance constatée par l'étude pourrait être extrapolée à une partie de la clientèle des jeunes à l'aide sociale. C'est également en terme de tendances que l'on devra interpréter les résultats de cette étude si l'on veut respecter sa valeur scientifique.

CHAPITRE 2

La famille et la résidence

LE DEPART DE LA MAISON FAMILIALE

Mentionnons pour commencer qu'environ deux non-résidants sur cinq proviennent du milieu rural et des grandes régions périphériques. Ils sont venus à la ville pour trouver du travail ou poursuivre des études qu'ils ont abandonnées par la suite.

Le besoin d'autonomie

La raison la plus fréquemment évoquée pour justifier le départ de la maison familiale par l'ensemble des 18-29 ans, c'est le besoin d'autonomie. On parle alors d'avoir son indépendance, d'être chez-soi, de voler de ses propres ailes et de faire sa vie. Il s'agit, dans la plupart des cas, d'un besoin de s'affirmer en tant qu'adulte indépendant de son milieu familial.

Chez les moins de 25 ans en particulier, le besoin d'autonomie nous a semblé plus important pour les filles que pour les garçons[1]. De plus, par leur besoin d'autonomie, les filles semblent davantage réagir à un manque de liberté dans la famille. Ainsi, les garçons demeurant chez leurs parents nous sont apparus beaucoup plus libres et autonomes dans leur famille que les filles dans la même situation. En ce sens, certaines filles non-résidantes ont donné comme raison de leur départ qu'elles n'étaient pas libres de faire ce qu'elles voulaient chez leurs parents et d'autres, qu'elles avaient carrément horreur de la discipline familiale. Pour leur part, les garçons donnent plus fréquemment des raisons qui, même si elles touchent leur besoin d'indépendance, leur sont extérieures. Ainsi, ils racontent qu'ils avaient trop de frères et soeurs ou qu'ils étaient empilés dans des chambres trop petites.

---

(1) Nous avons choisi d'utiliser les termes fille et garçon de préférence à femme et homme parce qu'ils nous semblent plus conformes aux expressions mêmes des participants.

Même s'ils déclarent ne pas avoir suffisamment de revenu pour quitter leur famille, la moitié des participants qui demeurent chez leurs parents songent sérieusement, et projettent même de partir en appartement. Les filles de cette catégorie nous ont également semblé plus proches de leur départ que les garçons. Encore une fois, cette distinction entre les filles et les garçons s'applique presque exclusivement aux plus jeunes. Celles-ci ont le plus souvent un conjoint avec lequel elles envisagent de partir à un moment donné. Leur conjoint a, la plupart du temps, déjà son appartement parce qu'il travaille ou a déjà travaillé. C'est en partie l'existence de ce conjoint qui nous fait croire que les filles ont plus de chances de quitter leurs parents que les garçons.

Les garçons qui envisagent de partir attendent, la plupart du temps, d'avoir un emploi régulier avant de louer un appartement. Par ailleurs, nous avons pu constater, en particulier chez les garçons de moins de 21 ans, que l'idée d'avoir une automobile ou une moto était plus importante que celle d'avoir un appartement. Leur besoin d'autonomie apparaît donc passablement différent de celui des filles. Comme ils se sentent plus libres et plus autonomes chez leurs parents que les filles, il est donc moins important pour les garçons de partir en appartement.

Ceux et celles qui ne songent pas à quitter le milieu familial (la moitié des résidants) sont soit plus jeunes ou encore plus "proches" de leurs parents. Ainsi, ils déclarent souvent qu'ils ne veulent pas partir parce qu'ils sont très bien avec leurs parents. D'autres diront également qu'ils ne peuvent pas partir parce que leurs parents ont besoin d'eux ou encore qu'ils ne veulent pas qu'ils partent, du moins pas tout de suite. Certains ont même avoué avoir peur de partir et avoir besoin de la sécurité que leur procurait le milieu familial.

Chez certains de ces participants, nous avons également constaté un manque flagrant d'autonomie par rapport aux parents et à la famille. Une estimation nous permet de croire qu'environ un participant sur dix

pouvait faire partie d'une telle catégorie. C'est, pourrions-nous dire, par leur potentiel peu développé que ces jeunes se distinguent le plus du reste de la clientèle considérée apte au travail. Les données nous permettent également de croire que leur famille, la plupart du temps aussi à l'aide sociale, constitue bien souvent une contrainte au développement de leur potentiel.

Pour donner un exemple, nous citerons un cas qui caractérise assez bien une telle constatation. Une jeune fille que nous avions contactée à plusieurs reprises par téléphone hésitait encore à venir le matin de la rencontre. Elle s'est finalement présentée bien avant l'heure prévue du rendez-vous accompagnée de son frère et de sa mère. Ces derniers l'ont attendue à la porte de la salle durant toute la durée de l'entrevue, c'est-à-dire environ cinq heures. Les seules opinions qu'elle a pu émettre ont été de dire qu'elle pensait comme telle ou telle personne qui venait de parler. Elle a par ailleurs déclaré concernant son avenir qu'elle allait toujours rester avec ses parents. Etonnés d'une telle réponse, les autres participants ont insisté sur le fait que ses parents ne vivraient pas éternellement. Elle a, à ce moment-là, répondu qu'il lui resterait son frère et sa soeur.

Le climat familial

La majeure partie des participants entretiennent avec leurs parents des relations qui sont généralement bonnes. Cette proportion est d'ailleurs plus marquée chez les résidants. En effet, quand la question leur est posée, ceux qui habitent avec leurs parents répondent la plupart du temps: *"moi, ça va bien, j'ai aucun problème"*. Par ailleurs, sans que leur départ n'ait été nécessairement causé par un climat familial difficile, chez les non-résidants, on s'accorde à dire que celui-ci a eu un effet bénéfique dans leurs relations avec leurs parents. En ce sens, ils répondent souvent: *"ça s'est arrangé depuis mon départ"*.

Comme les non-résidants, certains résidants considèrent que leur départ pourrait améliorer les relations qu'ils entretiennent avec leur famille. Ainsi, ils déclarent: "*Ce n'est pas l'harmonie totale; mais si je partais, ça arrangerait les choses*". Cependant, la plupart des témoignages des résidants, même quand ils révèlent un climat familial "difficile", demeurent dissociés de l'idée de quitter la famille.

Les participants relient bien souvent un climat familial difficile au manque d'argent. Ainsi, les jeunes résidants surtout diront que la plupart des "chicanes" dans la maison sont dues au manque d'argent. Une participante, qui n'habitait plus chez ses parents, dit également: "*Ca va bien quand je ne leur demande pas d'argent*".

L'inactivité des jeunes provoque également des tensions dans les relations qu'ils entretiennent avec leurs parents. A ce sujet, des résidants déclarent parfois que leurs parents n'aiment pas qu'ils ne travaillent pas. Dans quelques cas, l'inactivité des jeunes aurait même été la cause directe de leur départ de la famille. Ils révèlent à ce moment-là: "*Ils ne voulaient pas me garder à rien faire*" ou encore "*Ils m'ont donné le choix: travaille, étudie ou va-t-en!*".

Les relations avec les parents risquent également de se détériorer lors d'une séparation de ceux-ci ou suite à un remariage du père ou de la mère. Quelques témoignages indiquent que de tels évènements peuvent engendrer des conflits que certains vivent encore et que d'autres n'ont pu supporter. Un participant dira par exemple: "*J'ai des problèmes avec l'amie de mon père*" et une autre: "*Quand mes parents se sont séparés, j'ai fait une dépression. Après, je suis partie en appartement*". Cependant, dans bien des cas, la séparation ou même le décès d'un parent pousse les jeunes à partir en appartement et ce, tout à fait indépendamment du climat familial. Il arrive à ce moment-là que les jeunes s'établissent en

appartement avec leurs frères ou soeurs. Cette situation est d'ailleurs passablement fréquente chez les non-résidants.

Environ une fois sur cinq, les non-résidants ont quitté la maison familiale des suites directes d'un conflit avec leurs parents ou à cause d'un climat familial difficile. Dans la plupart de ces cas, ce sont les jeunes eux-mêmes qui ont pris la décision de partir. Cependant, il est arrivé également que ces derniers aient été carrément mis à la porte de la résidence familiale. A ce sujet, nous avons même un exemple où, pendant quelques semaines, une jeune fille aurait été obligée de coucher sur le balcon du logement de ses parents parce que son père ne voulait plus la voir.

Ainsi, chez ceux qui ont quitté leurs parents, même si dans certains cas, leur départ a contribué à améliorer le climat familial, il en demeure pour qui les relations avec leurs parents sont aussi difficiles qu'au moment de leur départ. On retrouve également, chez ceux qui habitent chez leurs parents, certains jeunes qui doivent s'accomoder d'un climat familial très difficile. Un participant raconte que: "*la bataille poigne un jour sur deux; mais à part de ça, ça va!*"

LE RETOUR CHEZ LES PARENTS

Dans le cas de ceux qui ont quitté le foyer familial, il nous est apparu, après avoir posé directement la question, que la plupart du temps, un retour chez les parents était tout à fait impossible. Certains diront qu'il est impensable de retourner chez leurs parents parce que ça fait beaucoup trop longtemps qu'ils sont partis. D'autres font porter cette impossibilité sur leurs parents: "*De toute façon, ils ne voudraient pas me reprendre*". Les rares participants pour qui un retour chez leurs parents a semblé possible nous ont paru plus jeunes. Nous avons même trouvé

deux cas qui souhaitaient pouvoir retourner chez leurs parents en raison de difficultés à s'adapter à la vie loin de leurs parents. Cependant, les raisons qui rendent impossible le retour chez les parents demeurent pour la majorité des participants les mêmes qui prévalaient lors de leur départ.

Même si une bonne majorité de résidants n'ont jamais quitté la maison familiale, environ un sur trois a déjà vécu ailleurs que chez ses parents. Il s'agit donc, dans leur cas, d'un retour chez leurs parents. Alors que chez les 18-20 ans les cas de retour sont rares, la majorité des résidants de 25 ans et plus sont en réalité des cas de retour chez leurs parents. Aussi, beaucoup de ces résidants sont retournés chez leurs parents après une période d'absence relativement longue. D'ailleurs, ce sont les 25 ans et plus qui nous ont fait la meilleure description des circonstances et des difficultés entourant leur retour au logis familial. Ils racontent alors que leurs parents les acceptent, mais que, de leur côté, ils ne se sentent pas chez-eux. Ils ne se sentent plus libres de faire ce qu'ils veulent et n'ont plus de vie privée. De même ont-ils l'impression de briser la routine de leurs parents et de déranger leurs habitudes. Enfin, encore ici, ce qui rend bien souvent le plus difficile ce retour, c'est de voir réapparaître un problème familial qui existait au moment de leur départ.

LE PARTAGE DU LOGEMENT

Il est rare que les jeunes quittent la maison familiale pour aller habiter seul en chambre ou en appartement. La plupart du temps, les jeunes quittent leurs parents, ou projettent de quitter, pour aller s'établir en logement avec un conjoint ou un ami. Par ailleurs, l'ensemble des participants ne semblent pas du tout intéressés à partager leur logement avec plus d'une personne. La commune n'est donc pas un moyen que les jeunes envisagent pour réduire les frais qu'occasionne la vie en logement.

Après les avoir interrogés sur la question, il est apparu qu'aucun des participants ne vivait présentement ce que l'on pourrait identifier comme une expérience de commune. D'ailleurs, seulement 5 ou 6 participants avaient déjà vécu l'expérience de partager leur logement à plus de 2 personnes. Habituellement, de telles expériences se sont rapidement soldées par un démembrement à la suite de problèmes entre individus. Deux participants concluent qu'ils ont bien aimé l'expérience mais qu'ils ne la répèteraient pas.

Les problèmes vécus ou envisagés dans l'expérience de la commune sont habituellement d'ordre relationnel. On craint en effet de ne pas pouvoir s'entendre avec les autres membres sur des questions pratiques, comme la propreté de l'appartement, la mise en commun d'objets personnels, etc... Ainsi, parce qu'ils sont assurés à l'avance que ça ne marcherait pas, la plupart des participants déclarent n'avoir jamais songé à la possibilité de partir en commune. Certains diront qu'ils n'y pensent pas parce qu'ils ne connaissent personne avec qui ils pourraient ainsi partir en logement. D'autres diront qu'ils ne peuvent en faire l'expérience parce qu'ils sont déjà en couple et qu'une commune, c'est pour des personnes seules.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, il n'est pas fréquent que les jeunes quittent la maison familiale pour aller habiter seul. L'expérience de vivre seul en appartement survient plus souvent à la suite d'une séparation avec le conjoint ou du départ de l'ami avec qui il y avait partage. Ainsi, environ un non-résidant sur trois ne partageait pas son logement au moment des rencontres. On retrouve ces personnes presque aussi souvent en appartement qu'en chambre. Les chambreurs habitent bien souvent chez un parent, c'est-à-dire un oncle ou une tante, de telle sorte qu'on ne peut pas vraiment considérer qu'ils vivent la même expérience de solitude que les autres. Ainsi, nous avons pu estimer qu'environ 1/5 des non-résidants vivaient vraiment seuls.

Chez ceux qui partagent leur logement avec une autre personne, c'est-à-dire deux non-résidants sur trois, trois sur quatre le partagent avec un conjoint et les autres avec un ami. Ainsi, nous avons pu évaluer que la moitié des non-résidants partagent leur logement avec un conjoint alors que seulement un sur cinq était déclaré comme tel à l'aide sociale.

Il existe également chez les résidants, c'est-à-dire ceux qui ont déclaré à l'aide sociale habiter chez leurs parents, un certain nombre (moins de 1/10) de jeunes qui, en réalité, habitent avec un conjoint. Ces participantes, car il s'agit ici presque uniquement de filles, "hésitent" à déclarer qu'elles n'habitent plus ou "presque plus" chez leurs parents de peur de perdre leur prestation d'aide sociale. Donc, au total, si nous considérons l'ensemble de ceux qui, en réalité, ne vivent plus chez leurs parents (déclarés et non-déclarés), une majorité habite avec un conjoint.

La dépendance envers le conjoint

C'est normalement lorsque le conjoint travaille qu'on ne le déclare pas comme tel à l'aide sociale. Chez les non-résidants, le fait de ne pas déclarer l'existence du conjoint nous a semblé aussi fréquent chez les garçons que chez les filles. Cependant, il nous a semblé que, sur la question de l'existence d'un conjoint, les filles étaient beaucoup plus contrôlées par les agents d'aide sociale. A la différence des garçons, ces dernières dénoncent le fait que la Loi de l'aide sociale les oblige à "se faire vivre par leur chum". De nombreuses discussions nous permettent de conclure que l'ensemble des filles dans cette situation (autant non-résidantes que résidantes) n'acceptent pas d'être dépendantes financièrement de leur conjoint. Certaines même ne comprennent pas pourquoi la Loi de l'aide sociale ne leur permet pas de garder leur prestation quand elles habitent avec un conjoint qui travaille.

De leur côté, les garçons dans cette situation n'ont pas semblé concernés par cet aspect de la Loi de l'aide sociale. C'est ce qui nous fait croire que les contrôles à ce sujet sont probablement moins fréquents à leur endroit. Pourtant, comme nous venons de le mentionner chez les non-résidants, il semble exister aussi souvent de conjoint non-déclaré chez les garçons que chez les filles.

La notion de ménage utilisée à l'aide sociale est donc très contestée et ce, spécialement par les participantes à nos rencontres. Elles dénoncent les contrôles que certaines ont eu à subir. De fait, quelques-unes auraient eu à prêter serment sur les évangiles comme preuve qu'elles ne "*couchaient pas*" avec le gars avec qui elles habitaient. A ce sujet, elles disent: "*C'est pas parce que tu couches avec un gars qu'il est obligé de te faire vivre*". Cette notion de ménage ne s'applique pas non plus aux couples homosexuels. Ainsi, elles s'interrogent: "*Quand deux gars ou deux filles habitent ensemble, on ne leur pose aucune question*". Enfin, comme elles accordent énormément d'importance au fait de se sentir indépendantes financièrement de leur conjoint, nous pensons qu'elles continueront en dépit des contrôles à cacher à l'aide sociale leur véritable situation matrimoniale.

RECREER UNE FAMILLE

Après leur avoir posé directement la question, la plupart des participants nous ont déclaré qu'ils voulaient un jour avoir des enfants. Par ailleurs, la majorité d'entre eux se marieront avant d'avoir des enfants. Cette idée de vouloir recréer une famille nous a également semblé plus présente chez les filles que chez les garçons. Les plus âgés semblent également plus proches de cette volonté d'avoir en couple des enfants. Ces derniers attendront cependant d'être dans une situation moins difficile avant de faire des enfants. En effet, dans l'ensemble, ils déclarent qu'ils ne veulent pas d'enfant présentement parce qu'ils n'en ont pas les moyens.

Cependant, il semble qu'un certain nombre de filles n'aient pas attendu d'être dans une meilleure situation puisque six de nos participantes étaient enceintes au moment des entrevues. Le hasard a même fait que dans le premier groupe que nous avons interviewé, les quatre filles présentes étaient enceintes. Nous avons également constaté que trois d'entre elles allaient devenir monoparentales puisqu'elles ne voyaient plus le père ou venaient de s'en séparer.

Nous en avons donc profité pour les confronter à l'idée qu'elles auraient pu vouloir devenir enceintes pour obtenir une prestation d'aide sociale plus élevée. Elles se disent alors conscientes qu'une telle raison existe sûrement, mais que, dans leur cas, ce n'était pas pour cette raison. Elles protesteront d'ailleurs de façon virulente contre ceux qui prétendront que c'était là leur intention. Il nous a été impossible de savoir dans quelle mesure la structure du barème de l'aide sociale a pu les inciter à devenir enceintes. Cependant, nous avons toutes les raisons de croire qu'il serait très pertinent de vérifier une telle hypothèse dans une recherche sur les familles monoparentales.

CHAPITRE 3

L'école et la formation

L'EXPERIENCE SCOLAIRE

Pour introduire le thème de l'école et de la formation, nous avons demandé à chacun des participants dans un tour de table de nous dire quelle formation ils avaient et de nous parler de leur expérience de l'école.

La formation acquise

Les résultats indiquent qu'un peu plus du tiers des participants possèdent un diplôme leur permettant d'exercer un métier ou une profession. Le plus souvent, ces diplômes sont en restauration, en secrétariat et en "Key punch". Nous en retrouvons également plusieurs dans la coiffure, la vente, la mécanique, la soudure et la tenue de bar. Les autres formations sont en ébénisterie, plomberie, enseignement, technique infirmière, reliure, fourrure, musique, etc... Nous n'avons pas perçu de différence significative quant au fait d'avoir ou non un diplôme conduisant directement sur le marché du travail entre les catégories des variables qui structuraient notre échantillon.

Ceux qui ont un diplôme conduisant sur le marché du travail ont à peu près le même nombre d'années de scolarité que ceux qui n'ont qu'une formation générale. Mentionnons que la scolarité moyenne de l'ensemble des participants est de 10,9 années.

Environ deux diplômés sur cinq détiennent un diplôme en enseignement professionnel secondaire court. On retrouve également six diplômes de secondaire V avec spécialisation professionnelle, six de formation professionnelle des adultes, quatre de cours privés, trois de CEGEP et un d'université. Comme certains d'entre eux détenaient plus d'un diplôme, nous n'avons comptabilisé que le diplôme le plus avancé.

La vie d'étudiant

En général, les commentaires qui ont été avancés par les participants pour qualifier leur expérience de l'école dénotent un manque d'enthousiasme certain à l'endroit des études comme telles. La plupart diront qu'ils aimaient plus ou moins l'école, qu'ils n'aimaient pas beaucoup certaines matières en particulier ou qu'ils n'en voyaient pas très bien l'utilité. D'autres diront qu'ils n'étaient pas très motivés parce qu'ils ne savaient pas très bien ce qu'ils voulaient faire ni ce que les études pouvaient leur apporter.

Certains participants décriront également des problèmes qui indiquent une inadaptation au système d'enseignement comme tel. Il est alors question des horaires chambardés, du nombre trop important d'étudiants par classe et de discipline qu'ils jugent inadéquate. Un participant explique aussi qu'il se sentait un peu perdu dans le système de promotion: *"Dans certaines matières, j'étais en secondaire V et dans d'autres en secondaire III"*.

Comme l'expérience de l'école est plus récente chez les plus jeunes, les critiques qu'ils en font sont souvent plus concrètes et plus précises. Ainsi, certains disent qu'ils ne s'entendaient pas avec les autres étudiants, qu'ils manquaient de confiance dans le professeur ou qu'ils étaient souvent "mis à la porte". De leur côté, les plus âgés font plus souvent référence à des difficultés d'apprentissage et à leur manque d'aptitude. Ainsi, ce qu'ils ont souvent le plus retenu de leur expérience scolaire, ce sont les échecs et les retards scolaires accumulés.

Sans que leurs commentaires sur leur expérience de l'école ne soient très élaborés, une minorité de participants concluent qu'ils aimaient l'école. Ils nous ont semblé être passablement motivés pour les études comme telles et bien adaptés au système d'enseignement actuel.

L'ABANDON SCOLAIRE

Nous venons de voir que, pour beaucoup de participants, l'expérience qu'ils ont faite de l'école a été passablement difficile. C'est donc en réaction à cette expérience scolaire difficile que la majorité des participants ont pris la décision de quitter l'école. Nous avons pu distinguer dans l'expérience de l'école trois types de problèmes spécialement reliés à l'abandon: des problèmes d'apprentissage, de motivation et d'orientation. Il est évident que ces trois types de problèmes peuvent s'inter-influencer. Cependant, les commentaires des participants nous indiquent que chacun peut constituer un facteur déterminant de l'abandon des études.

Nous avons mentionné chacun de ces problèmes pour qualifier de difficile l'expérience scolaire de certains participants. Mentionnons également que l'abandon des études prend une signification très différente quand elle survient à la suite d'un problème d'orientation ou de motivation. Dans ces deux cas en particulier, plusieurs participants parlent d'un abandon temporaire des études en vue de solutionner leurs problèmes. Ainsi, il arrive fréquemment que des participants racontent: *"Je ne savais pas très bien ce que je voulais faire; j'ai décidé de prendre un break pour y penser"*. Les difficultés d'apprentissage ou des problèmes sérieux de motivation nous ont semblé conduire à des abandons beaucoup plus définitifs.

Par ailleurs, l'analyse nous a indiqué que, pour certains participants, la décision de quitter l'école a aussi été influencée par un élément extérieur à l'école comme telle. Ainsi, pour les plus jeunes en particulier, c'est souvent pour prendre soin de leur famille lors de la maladie ou du décès d'un parent que l'on a dû abandonner les études. Cette raison a aussi été un peu plus fréquemment évoquée par les filles. De leur côté, les garçons mentionnent plus souvent le besoin d'argent comme raison

d'abandon. En ce sens, il est aussi plus fréquent pour les garçons dans l'ensemble d'avoir quitté l'école pour un emploi.

Comme un peu plus d'un participant sur trois possède un diplôme lui permettant d'exercer un métier ou une profession et que certains ont terminé leurs études secondaires, nous ne pouvons pas parler de décrochage scolaire pour plus de la moitié des participants. Cependant, nous pensons qu'une bonne proportion de ces participants auraient pu soit compléter ou poursuivre leur formation ou encore se spécialiser davantage, s'ils n'avaient eu à supporter les mêmes difficultés que ceux qui ont décroché. De plus, dans plusieurs cas, ces participants n'ont pas poursuivi leurs études parce que leur admission, au CEGEP par exemple, a été refusée.

L'IMPORTANCE DE LA FORMATION

Les premières réactions à la question de l'importance du diplôme et de la formation s'avèrent passablement critiques. La question de l'expérience est très souvent introduite par les participants dans le but de la confronter avec celle de la formation. La grande majorité des participants s'accordent alors à dire que l'expérience, la débrouillardise et l'apparence même offrent plus de chances que la formation quand on veut trouver un emploi. C'est dans ce contexte qu'un peu moins du tiers des participants seulement continueront à défendre l'idée que la formation est importante.

Dans cette partie des entrevues, nous avons observé une distinction réelle entre les différents groupes d'âge quant à l'importance accordée au diplôme et à la formation. De fait, l'importance de la formation nous a semblé relativement plus grande dans les groupes de 18 à 24 ans que dans ceux de 25-29 ans.

Les plus favorables argumentent que "*quand t'as de l'ambition et que tu ne veux pas faire n'importe quoi*" ou encore "*pour être en confiance devant un employeur*", il est important d'avoir un diplôme. D'autres situeront cette question dans le contexte actuel: "*Mieux vaut étudier quand y a pas de jobs. Tu seras prêt quand ça reprendra*" ou encore "*Tant qu'à rien foutre!*". Très rarement, les études sont aussi apparues comme une fin en soi. Ainsi, une participante déclarait: "*Mieux vaut passer ta vie à apprendre quelque chose que de la passer à te chercher une job*". Cependant, la plupart diront que la formation n'a d'importance que pour l'emploi qu'il permettra d'obtenir. Plusieurs diront également qu'il est important d'étudier surtout "*quand t'es capable de le faire*".

Plus nombreux, les moins favorables opposent en même temps leurs arguments: "*L'école ne sert à rien puisqu'il n'y a pas de job! - Pour gagner ta vie, t'as pas besoin de diplômes - J'ai des diplômes; mais j'ai jamais travaillé là dedans*". Certains diront qu'une formation peut même nuire dans la recherche d'emploi: "*Parce que je suis soudeur, ça me restreint; je ne peux pas faire de la peinture*". D'autres reprendront: "*Tu fais souvent mieux ton travail quand t'as pas de diplôme*".

Quelques-uns ont également manifesté des réactions assez ambivalentes, principalement à la suite de la confrontation entre l'importance de la formation et celle de l'expérience. Ainsi, des participants avancent en parlant de la formation: "*Ca ne sert pas tout le temps*" ou encore "*Ca paraît mieux, c'est sûr mais t'as pas plus de chance*". C'est également parce qu'ils font primer l'expérience sur la formation qu'un groupe complet de participants choisiraient pour un salaire identique de travailler plutôt que d'étudier.

Malgré le fait que quelques participants se soient montrés assez ambivalents sur l'importance de la formation et du diplôme, la plupart des participants ont défendu leurs opinions sur cette question avec beaucoup de conviction. C'est d'ailleurs, parmi l'ensemble des questions abordées lors

des entrevues, celle qui a peut-être soulevé les plus importants désaccords entre les participants.

LE RETOUR AUX ETUDES

En plus d'accorder davantage d'importance à la formation scolaire, les participants les plus jeunes nous ont aussi semblé plus motivés pour retourner aux études. Ainsi, sans nécessairement avoir présentement un projet d'étude bien défini, plusieurs participants de moins de 25 ans (2/5) nous ont dit qu'ils aimeraient un jour pouvoir retourner aux études. Cependant, un peu moins de trois participants sur quatre dans l'ensemble nous ont déclaré qu'ils n'envisageaient pas de retourner aux études.

Les plus motivés par un éventuel retour aux études sont ceux qui veulent apprendre des choses et se cultiver. Pour ceux-là, les projets d'études sont souvent plus ambitieux et à plus long terme. Très peu nombreux, ce sont également les participants les plus scolarisés. D'autres, partent du fait qu'il leur manque certaines matières par exemple. Aussi, ils tiennent beaucoup à compléter d'une certaine façon leur formation. Ils ne veulent cependant pas prendre trop de temps pour la compléter. Par ailleurs, certains songent également à entreprendre une formation pratique de courte durée, souvent dans une école privée, en espérant que ça leur permettra de trouver un emploi facilement. Il est très important pour eux que cette formation soit en lien très étroit avec le marché du travail pour qu'elle puisse aboutir à un emploi.

Toutefois, comme nous l'avons précisé plus haut, la très grande majorité des participants ne désirent pas retourner aux études. Les plus âgés surtout considèrent impensable l'idée d'entreprendre ou de compléter une formation: *"A mon âge et dans ma situation, je n'ai pas de temps à perdre à aller niaiser sur un banc d'école pendant trois, quatre ou cinq ans"*. Ce qu'ils veulent, et le plus rapidement possible, c'est trouver du travail;

car, concluent-ils, *"l'école à la longue ça devient comme l'aide sociale"*. D'autres, très convaincus, diront aussi: *"Y faudrait qu'on me paye cher pour que je retourne à l'école"*.

Ceux qui avaient fait le choix de ne pas retourner aux études ont expliqué également que, de toute façon, l'aide sociale ne permettait pas de le faire. Aussi, ont-ils suggéré: *"Qu'y nous laisse notre Bien-être pis on va aller étudier"*. C'est à ce moment que nous abordions directement la question de l'aide financière aux étudiants.

L'aide financière aux étudiants

C'est le programme de Prêts et Bourses du ministère de l'Education qui a été l'objet principal de la question de l'aide financière aux étudiants. Nous avons alors constaté que deux participants sur trois étaient admissibles à ce programme d'aide financière. D'ailleurs, la plupart des participants semblaient connaître assez bien le programme. Ils sont ainsi pu réagir à notre question qui comparait le programme des Prêts et Bourses à celui de l'aide sociale.

En terme d'avantage financier, aucun des participants n'avait jusqu'à présent fait une évaluation précise pour comparer les deux programmes. D'ailleurs, les évaluations qui ont été faites lors des discussions ont toutes été très intuitives. Certains diront que les Prêts et Bourses sont plus payants, d'autres que c'est l'aide sociale. Quand on s'en tient strictement au point de vue des montants accordés par ces programmes, il demeure difficile de départager l'un par rapport à l'autre.

Par contre, quand on élargit les critères d'évaluation, le programme d'aide sociale prend le dessus. Il est alors question de la gratuité de

l'aide sociale. Plusieurs diront dans ce sens qu'ils ne sont pas du tout intéressés aux Prêts et Bourses à cause de la dette qui s'accumule. Pour certains, c'est d'ailleurs *"plate d'être obligé d'emprunter pour les livres"*. Un participant d'un groupe de 25-29 ans disait aussi à ce sujet: *"Tu vivras beaucoup mieux avec 399 $/ mois qu'avec les prêts étudiants que tu devras remettre"*.

Il est apparu également qu'en terme de sécurité du revenu, l'aide sociale est beaucoup plus avantageuse. Alors que sur le programme de Prêts et Bourses, les entrées de fonds sont irrégulières, l'aide sociale est accordée à tous les mois. Les rares participants qui ont déjà reçu de l'aide financière du ministère de l'Education déclarent ne pas savoir où est passé l'argent. Ainsi, une participante racontait qu'elle avait dépensé sa bourse en très peu de temps et a manqué d'argent par la suite. Un étudiant inscrit à un cours de formation pour adulte vient alors appuyer cette participante: *"Moi, si je n'avais pas reçu 140 $ par deux semaines, j'aurais fait la même chose"*.

La formation professionnelle des adultes

Nous avons également abordé, au niveau des possibilités de retour aux études, le programme fédéral de formation où l'étudiant reçoit, en plus de sa prestation d'aide sociale, 140 $ par deux semaines. Nous avons alors constaté qu'un participant sur trois connaissait l'existence de ce programme. Les plus importantes critiques de ce programme concernent son accessibilité. Ainsi, la plupart des participants intéressés déplorent le fait que les listes d'attente soient beaucoup trop longues et que ces cours soient *"complètement bookés"*.

Ceux qui avaient déjà suivi les cours de ce programme ont tenu à nous faire part qu'ils avaient bien apprécié le fait d'être rémunéré pour étudier. Ils étaient tous très satisfaits du montant qu'ils recevaient et ont apprécié, pour la plupart, le cours comme tel. *"Y faut que tu donnes*

du rendement; tu peux pas ne rien faire" tiennent-ils à préciser à ceux qui remettent en doute la valeur d'un tel cours.

Les participants qui connaissaient bien le programme diront également qu'il ne comprend pas toutes les formations possibles et ne permet pas de changer d'orientation. Certains ajouteront aussi que, de toute façon, c'est encore un diplôme qui ne donne rien, et reviendront sur leur idée: "*Garantissez-moi une job après, pis je vais y aller*".

CHAPITRE 4

Le travail et le chômage

L'EXPERIENCE DE TRAVAIL

Pour introduire ce nouveau thème, nous demandions à chacun des participants de faire une brève présentation de leur expérience de travail. Nous avons compté neuf participants sur dix qui ont déclaré avoir déjà travaillé. Il existe une relation positive entre l'âge et le fait d'avoir déjà travaillé. Chez les 18-20 ans, 8/10 auraient déjà travaillé alors que l'ensemble des 25-29 ans nous ont déclaré avoir déjà occupé un emploi. Par ailleurs, il n'existe pas de différence dans le fait d'avoir déjà eu une expérience de travail quant aux sexes et aux statuts de résidence.

La durée moyenne de l'expérience de travail acquise varie énormément d'un groupe d'âge à l'autre. Alors qu'elle est à peine de six mois chez les plus jeunes (18-20 ans), la durée de l'expérience de travail dépasse cinq années en moyenne chez les 25-29 ans. Elle est également un peu plus importante chez les garçons que chez les filles. Il y a de plus une très grande majorité de 25-29 ans qui ont déjà occupé un emploi relativement permanent. Aussi, leur expérience de travail nous a-t-elle semblé qualitativement assez différente des plus jeunes. Chez ces derniers, l'historique de travail se compose d'un certain nombre d'occupations de courte durée, alors que pour les 25-29 ans, elle se résume en grande partie à un seul emploi passablement stable. C'est également parce qu'ils ont plus souvent occupé un emploi de longue durée que l'expérience de travail des garçons est un peu plus importante que celle des filles.

La plupart du temps, l'expérience de travail des participants a été acquise en usine, dans des manufactures, des commerces, des entreprises de construction, de transports, etc... C'est le manque de travail ou la fermeture de l'entreprise qui est le plus fréquemment évoqué comme

raison de fin d'emploi. Ce type de raison s'applique surtout à ceux qui avaient un emploi stable, donc aux participants de 25-29 ans en particulier. D'autres, environ un participant sur quatre, ont quitté de leur propre gré leur dernier emploi stable parce qu'il était trop exigeant ou qu'ils s'y sentaient exploités. Certains disaient tout simplement qu'ils en étaient *"écoeurés"* ou même qu'ils le trouvaient dangereux pour leur santé. Par ailleurs, environ un participant sur dix considère avoir beaucoup de difficulté à garder un emploi en raison de problèmes d'adaptation au travail (lenteur, maladresse, alcoolisme, etc...).

La plupart des participants déclarent n'avoir eu aucun emploi satisfaisant et stable depuis environ un an ou deux. Jusqu'à ce temps, les plus âgés n'avaient pas vraiment connu de longues périodes d'inactivité. Chez les plus jeunes par contre, l'histoire occupationnelle semble faite presque entièrement d'une alternance entre des périodes d'activité et d'inactivité plus ou moins longues. C'est pour cette raison probablement que les participants les plus âgés nous ont semblé moins bien adaptés à leur condition actuelle d'inactifs. Contrairement aux plus jeunes, ces derniers auraient eu plus souvent à subir, en plus de la perte de leur emploi, une détérioration de leur niveau de vie.

LA RECHERCHE D'EMPLOI

Les résultats des entrevues indiquent que la moitié des participants révèlent avoir diminué depuis un certain temps leurs recherches d'emploi. Par ailleurs, si un participant sur quatre dit ne pas se décourager et faire régulièrement des demandes d'emploi, il y en a autant qui avouent ne plus faire aucune démarche pour se trouver du travail. Ce découragement par rapport à l'emploi nous a semblé répandu à peu près

également dans chacune des catégories de participants. Ainsi, nous n'avons pas constaté de différence entre chacun des groupes quant aux efforts fournis pour trouver un emploi.

Les participants racontent qu'à force de se faire refuser et de se faire dire par les employeurs: *"On ne prend plus d'applications"*, ou encore *"On vient de slaquer du monde"*, ils perdent confiance de se trouver un emploi maintenant. Ils sont également conscients des effets négatifs de ce découragement sur les résultats de leurs recherches: *"Quand t'as pas confiance, l'employeur le sait et il ne t'engage pas"*. La recherche d'emploi est conséquemment perçue par plusieurs comme un travail en soi, qui est de plus en plus difficile.: *"Travailler, c'est pas si pire; mais chercher un emploi, ça c'est difficile"*. Même en restreignant au maximum leurs critères par rapport à l'emploi, il ne semble pas moins difficile de "décrocher" quelque chose. En ce sens, les participants diront que *"même les jobines de ce temps-là sont introuvables"*.

Ceux qui disent ne pas se décourager font de la recherche d'emploi bien souvent pour ne pas rester inactifs. Ils racontent qu'ils sont moins déprimés à chercher sans succès qu'à ne rien faire du tout.

C'est bien souvent en allant frapper directement aux portes des employeurs que les participants concrétisent leurs recherches d'emploi. Ainsi, ils font la *"tournée"* de restaurants, de commerces ou d'entreprises dans lesquels ils ont des chances de trouver un travail. Les plus pessimistes par rapport aux effets de la recherche d'emploi utilisent des méthodes plus passives comme la consultation des annonces classées des journaux ou des tableaux d'affichage des centres de main-d'oeuvre. Par ailleurs, alors qu'on semble sous-utiliser les services des centres gouvernementaux de main-d'oeuvre, un participant sur dix environ aurait payé entre 25 $ et 80 $ pour les services d'agences privées de placement et ce, la plupart du temps, sans succès. Compte tenu de leur situation

financière, un tel investissement indique de la part de ces jeunes une très grande volonté de trouver un emploi.

La méthode perçue comme étant la plus efficace demeure la demande faite par l'intermédiaire d'un parent ou d'un ami auprès d'un employeur. Ainsi, les participants s'accordent à dire que pour trouver un emploi à l'heure actuelle, ça prend des contacts, *"du pushing"*. Les offres d'emploi publiées dans les journaux peuvent fournir également de bonnes chances de trouver du travail. Cependant, même après avoir éliminé les emplois de *"gogo boy"* et de *"topless"*, il y a encore des risques de tomber sur des attrape-nigauds. A ce sujet, plusieurs participants nous ont raconté qu'ils avaient vécu de mauvaises expériences en répondant à des offres d'emploi de solliciteurs par téléphone, de vendeurs, de serveuses, etc...

Les centres de main-d'oeuvre

Quand nous avons demandé aux participants les moyens qu'ils prenaient pour faire de la recherche d'emploi, il a été assez rare qu'ils mentionnent des visites aux centres de main-d'oeuvre. Lorsque nous les avons par la suite interrogés directement sur les centres de main-d'oeuvre, la plupart de leurs réactions ont été assez défavorables. Règle générale, les participants ont très peu confiance en l'efficacité des centres de main-d'oeuvre. Certains diront: *"C'est pas la place pour trouver une job"* ou encore *"J'aime mieux aller directement chez les employeurs"*. D'autres relient leur manque d'efficacité à la situation actuelle: *"Depuis quelques temps, il n'y a plus grand chose au tableau"*.

Ils remettent également en question le fonctionnement des centres de main-d'oeuvre. Ils diront par exemple que c'est trop informatisé, qu'ils exigent trop d'expérience, que ça marche par ancienneté ou par protection. Même le travail des agents est critiqué: *"Il faut que tu les écoeures pour qu'ils s'occupent de toi"* ou encore *"ils disent: on*

va t'appeler; mais on a jamais de nouvelles". Plusieurs ont également raconté que des offres d'emploi affichées aux tableaux n'étaient plus valables depuis déjà quelques semaines. Cela leur aurait occasionné des frais d'appels ou de déplacements complètement inutiles. Certains considèrent aussi que les centres de main-d'oeuvre ne sont pas pour eux. Ainsi, ils croiront que la clientèle privilégiée des centres de main-d'oeuvre est celle qui a de l'expérience ou une formation.

Comme beaucoup de participants se rendent rarement, voire même jamais aux centres de main-d'oeuvre, nous pouvons penser que plusieurs critiques qu'ils ont exprimées à leur endroit sont davantage une manifestation de leurs préjugés que de leurs propres expériences négatives. Dans le même sens, nous avons constaté que les rares critiques positives avaient été exprimées par des participants qui fréquentaient assidûment les centres de main-d'oeuvre. Ceux-là diront par exemple que "*pour les emplois temporaires, c'est très bon*" et conseilleront aux autres participants: "*Si tu veux trouver quelque chose, il faut y aller souvent*".

La création d'emplois

En général, les participants ne connaissent pas d'autre programme québécois de création d'emplois que le "Bon d'emploi". Aussi, plusieurs participants ont manifesté leur besoin d'être renseignés sur ces possibilités d'obtenir un emploi: "*Savoir où y en a de la création d'emploi, moi j'irais*". Après avoir mentionné le manque d'information sur la création d'emplois, les participants ajoutent avec plus ou moins de conviction l'idée des "*projets plaster*" pour signifier que ce ne sont que de petits projets temporaires qui ne peuvent donner du travail à tous les chômeurs.

En ce qui concerne le programme du Bon d'emploi en particulier, la plupart des participants en connaissent très bien le nom sans pour autant en connaître parfaitement les critères d'admissibilité. Aussi, certains

reprocheront à ce programme d'être accessible à trop de monde et d'autres de ne pas l'être suffisamment.

Nous avons pu constater qu'un participant sur huit avait un Bon d'emploi. Cependant, deux participants uniquement avaient pu l'utiliser jusqu'à maintenant, dont un en partie seulement, c'est-à-dire pendant deux semaines. Dans cette situation, certains participants ont pu déplorer le manque d'efficacité du programme: *"Moi, je l'ai, et ça ne marche pas"*. Ils expliquent comment ça se passe: *"On me demande de l'expérience aussi"* ou encore *"Les employeurs ont peur de ça à cause des impôts"*. D'autres racontent comment ils sont victimes de ce programme: *"A certains endroits, y prennent juste des bons d'emploi... Après, y te clairent, c'est sûr!"* et concluent: *"C'est bon pour les employeurs seulement"*.

Une critique à l'endroit de l'ensemble des programmes de création d'emplois a été formulée à quelques reprises dans différents groupes. Les propos d'un participant expliquent assez bien cette impression passablement répandue par rapport à la création d'emplois: *"Quand t'es sur une job subventionnée, t'es pas respecté"*. Ce type de critique ne vaut pas uniquement pour les emplois directement subventionnés, mais s'applique aussi aux emplois au salaire minimum. Nous reviendrons un peu plus loin sur cette critique particulière.

Des emplois temporaires

En ce qui concerne la création d'emplois, nous nous sommes également attardés sur le caractère temporaire de certains programmes. Nous avons alors constaté que la plupart des participants n'étaient pas du tout contre la création d'emplois temporaires. Ceux-ci s'entendent pour dire que *"Travailler pendant 20 semaines, c'est mieux que le 'BS', c'est au moins ça de pris"*. Ils y voient d'ailleurs beaucoup plus d'avantages que d'inconvénients: *"Ca fait au moins de l'expérience"*,

"C'est peut-être un départ; tu risques de trouver quelque chose à temps plein". Par ailleurs, certains soupçonneront de ces programmes une stratégie de la part des politiciens: *"Ça fait l'affaire de Québec; y nous repousse au Fédéral", "Si on peut avoir du chômage; j'aimerais bien aller piger du côté d'Ottawa"*.

Même s'ils voient plusieurs avantages à ces programmes de création d'emplois temporaires, l'ensemble des participants préfèreraient toutefois accéder à des emplois stables et à plus long terme.

L'IMPORTANCE DU TRAVAIL

La façon dont nous avons introduit la question de l'importance du travail nous a permis de constater que les participants ne donnaient pas le même sens à la notion de travail. En effet, les uns comprenaient un emploi sûr et à long terme alors que les autres pensaient *"jobines"*. Nous avons donc pu distinguer deux types de participants à partir du sens qu'ils donnaient à la valeur travail.

Aussi, nous avons constaté que la signification du travail dépendait énormément des possibilités offertes aux participants selon leur formation ou leur expérience de travail déjà acquise. Pour ceux qui ont une plus longue expérience de travail ou une meilleure formation, la stabilité et la sécurité de l'emploi nous ont semblé plus importantes. C'est le cas, entre autres, des participants les plus âgés qui désirent plus souvent un emploi qui génère une certaine sécurité. Ils indiquent que, sans emploi stable, ils ne peuvent se permettre de faire des projets à long terme (mariage, enfants, etc...).

Les plus démunis en terme de formation et d'expérience imaginent plus souvent des emplois occasionnels qui leur permettraient de s'occuper et de gagner "leur" argent. Pour eux, le travail idéal est passablement différent des autres. Certains d'entre eux se contenteraient même d'un petit emploi qui ajouterait certains revenus à leur prestation d'aide sociale. Ceux-ci acceptent aussi plus facilement le cycle travail - chômage - aide sociale.

D'autres valeurs nous ont semblé soutenues sans réelle distinction entre les participants. Entre autres, l'idée d'un travail ou l'on se sent accepté et respecté est revenue régulièrement et très spontanément dans chacun des groupes. Plusieurs participants accordent en effet une très grande valeur et exigent même d'un travail d'être acceptés tels qu'ils sont et respectés autant de l'employeur que des autres employés. Cette valeur s'inscrit parfaitement dans ce que nous avons constaté au sujet de la création d'emplois: c'est parce qu'ils craignent de ne pas être respectés que certains remettent en question les emplois subventionnés.

C'est aussi très souvent parce que l'on veut se sentir utile que le travail a de l'importance. En ce sens, plusieurs participants réagissent mal à l'image qu'ils ont d'eux-mêmes: *"C'est trop facile de paresser à l'aide sociale; y faut que je travaille"*. Un travail pourrait donc leur permettre d'apprendre des choses et de se revaloriser.

Nous n'avons pas constaté de différences évidentes entre les garçons et les filles quant à l'importance accordée au travail. L'idée, rarement avancée par les participants, de vouloir faire une carrière nous a semblé au moins aussi présente chez les filles que chez les garçons. Elle a par contre été décelée uniquement chez les participants qui avaient une formation plus importante.

N'importe quel emploi?

Afin de compléter la question de l'importance du travail, nous avons demandé aux participants si, à l'heure actuelle, ils étaient prêts à accepter n'importe quel emploi. Cette approche avait l'avantage de réduire la question à un aspect plus précis de la notion de travail et d'être en relation directe avec leur situation de bénéficiaires d'aide sociale.

Après une première vague de réponses affirmatives, les participants en viennent par eux-mêmes à exclure certains emplois. Après avoir éliminé certains emplois que l'on retrouve dans les annonces classées, la plupart des groupes s'entendent dès le départ sur l'idée d'un emploi respectable. *"Une job où t'es pas tout le temps écoeuré par ton boss"* précisent certains participants. D'autres participants éliminent les emplois où il y a des risques pour la santé: *"Moi, je ne prendrai plus de job dans des shops; ça m'a brisé la santé"*. Là-dessus, ils font l'unanimité.

Puis, ils en viennent à s'interroger sur des tâches qui, en étant complètement inintéressantes, pourraient leur permettre de quitter l'aide sociale. Les participants sont alors très partagés: *"Moi, je ne veux pas faire de la vaisselle ni des planchers. - Moi, je le ferais n'importe quand. - Je l'ai assez fait; je préfère rester à l'aide sociale."* Les plus âgés réagissent plus fortement. Ils diront qu'après avoir occupé un emploi intéressant et passablement rémunérateur, il est plus difficile d'accepter ce type de travail: *"On a été trop gâté; on ne peut plus faire n'importe quoi."* Par ailleurs, même si les plus jeunes nous ont semblé moins restrictifs concernant les emplois qu'ils sont prêts à accepter, ils s'entendent pour dire qu'ils ne les feraient pas toute leur vie.

Le salaire est aussi très important comme critère dans la décision d'accepter ou non un travail. A ce sujet, plus de la moitié des 25-29

ans diront qu'ils n'accepteraient pas, à long terme, de faire un travail au salaire minimun. Il faut donc qu'un travail offre un minimum de possibilité d'avancement.

LA CRISE DU CHOMAGE

Avant de terminer le thème du travail et du chômage, nous avons voulu savoir si les participants avaient fait une réflexion plus globale sur la crise actuelle du chômage. Nous leur avons alors demandé quelles étaient, à leur avis, les grandes causes du chômage, et s'ils voyaient des solutions pour y remédier.

Les causes perçues du chômage

Nous nous sommes rendus compte que la plupart des participants n'avaient pas, au départ, d'idée très précise sur cette question. Ainsi, les premières réactions ont-elles été dans la plupart des groupes très hésitantes.

Deux causes ont été toutefois assez spontanément avancées: l'importance de l'immigration et l'âge tardive de la retraite. Cependant, ces deux causes n'obtiennent pas nécessairement la faveur du plus grand nombre de participants. La question des *"immigrants qui prennent les jobs"* est débattue plus particulièrement dans les groupes de Montréal et dans certains groupes de Québec. Dans ces débats, des participants ont même reproché au gouvernement de s'occuper bien davantage des immigrants que des jeunes du Québec. Par ailleurs, ce sont les participants les plus jeunes qui diront le plus souvent que: *"S'il y a tant de chômage, c'est parce que les vieux travaillent trop longtemps"*.

Même si elle est perçue comme une cause probable du chômage élevé, la question des femmes sur le marché du travail a été peu débattue. L'ensemble des participants, y compris les groupes composés de garçons uniquement, semblent accepter naturellement le droit des femmes au travail.

La cause qui est perçue comme étant peut-être la plus importante présentement, c'est le développement des nouvelles technologies. On parle alors de la modernisation des machines qui remplacent de plus en plus les travailleurs, de l'informatique, de l'électronique et des robots. Certains prévoient même qu'un jour les travailleurs seront remplacés complètement par les machines. Ce sera alors la civilisation des loisirs.

D'autres causes sont liées à l'activité des différents gouvernements. On parle alors de mauvaise administration, de nationalisation et du départ des grosses compagnies que l'on relie à la loi 101. Il est aussi question des affrontements entre les syndicats et le gouvernement. Certains diront à ce sujet que les syndicats sont trop forts et que cela fait augmenter les coûts de la main-d'oeuvre.

Les solutions au chômage

Après avoir discuté des causes possibles du chômage, les participants devaient essayer en groupe d'élaborer des solutions. De nombreuses formules ayant rapport à la durée de la semaine de travail, aux salaires des travailleurs, au développement ou à la relance de certains secteurs particuliers sont alors avancées.

Ainsi, sans pour autant faire l'unanimité, les propositions ayant rapport au partage de l'emploi sont favorisées. Certains groupes s'entendent sur l'idée qu'une loi devrait interdire le temps supplémentaire et le double emploi, un autre sur l'idée qu'il faudrait baisser les

salaires pour devenir plus compétitif ou encore réduire la semaine de travail des fonctionnaires et en engager d'autres.

Par ailleurs, certains participants recommandent que le gouvernement fasse plus d'efforts pour relancer l'industrie de la construction et développer des industries de transformation de nos matières premières. D'autres diront que le gouvernement devrait avoir un gros projet qui ferait travailler les bénéficiaires d'aide sociale et les chômeurs.

Dans plusieurs groupes également, il a été question de l'idée que la seule façon de sortir de la crise actuelle, c'est par une bonne guerre mondiale. Cette idée a soulevé évidemment beaucoup de protestations mais a obtenu l'accord des participants les moins optimistes. Dans le même sens, tous les garçons d'un groupe en particulier se sont entendus sur l'idée de rendre le service militaire obligatoire. Par contre, les filles de ce groupe ne semblaient pas du tout d'accord.

Plusieurs autres solutions ont aussi été suggérées et discutées. C'est le cas, entre autres, de l'idée que *"Plutôt que de payer à rien faire les gens sur le B.S., il faudrait les faire travailler pour plus cher"*. Cependant, comme cette question a été abordée directement dans le thème sur la situation financière, nous y reviendrons au chapitre suivant.

CHAPITRE 5

La situation financière et le barème d'aide sociale

VIVRE AVEC 146 $ PAR MOIS

C'est à partir de la question: "*Comment faites-vous pour vivre avec 146 $ par mois?*" que le thème sur la situation financière est lancé. Les premières réactions sont toujours un peu les mêmes. Elles dénoncent l'impossibilité de vivre avec un tel montant: "*Tu peux pas vivre seulement qu'avec ça; c'est impossible.*" "*C'est en-dessous du seuil de pauvreté.*" "*Tu vis pas, t'existes!*" C'est seulement après ces quelques commentaires parfois agressifs que les participants expliquent comment ils sont "*obligés*" de s'organiser, de se débrouiller.

Dans la majorité des cas, c'est grâce à un travail ou plutôt à une "*jobine*" qu'ils peuvent réussir à boucler leurs fins de mois: "*A 146 $ par mois, tu peux pas arriver; t'es obligé de travailler*". La plupart sont payés directement en argent pour le travail qu'ils font. Il arrive également qu'ils soient nourris et même hébergés plutôt que rémunérés par les gens chez qui ils travaillent.

Nous reviendrons un peu plus loin sur la question du travail des jeunes bénéficiaires; voyons pour l'instant l'autre principale explication qui fait que certains réussissent à vivre avec 146 $ par mois.

Certains diront, en effet, que s'ils réussissent à joindre les deux bouts, c'est parce qu'ils sont aidés par leur conjoint, par leurs parents ou par d'autres personnes de leur famille. Ceux qui habitent encore chez leurs parents s'accorderont à dire que leur situation n'est pas si mauvaise: "*Nous autres, c'est pas si pire parce qu'il y a nos parents*". Certains avoueront même qu'ils sont relativement à l'aise: "*Moi, je n'ai pas de pension à payer.*" ou encore: "*Pour sortir, je suis chanceuse, c'est mon chum qui paye*". Chez les non-résidants, il arrive également que certains postes budgétaires soient entièrement ou en partie couverts par le conjoint ou même les parents. Ces participants racontent: "*C'est mon amie qui paye le loyer*" ou encore: "*Ma nourriture est payée par ma mère*".

Par contre, il en est pour qui la situation financière est plus précaire. Ceux-là diront par exemple comment ils ont dû apprendre à vivre sans argent. Aussi, quand l'aide sociale ne suffit plus, ils vont voir des organismes de charité comme la Saint-Vincent-de-Paul pour recevoir gratuitement des bons de nourriture. Un non-résidant racontait, entre autres, que lorsqu'il n'avait plus rien à manger, il pouvait aussi aller chez les Krishna où l'on sert des repas gratuits. Ils vont également chez les Disciples d'Emmaüs et aux marchés aux puces pour obtenir des vêtements ou des meubles à peu de frais. Certains ont même raconté qu'en allant voir le curé de leur paroisse, il était possible d'obtenir une certaine aide financière.

Le travail non-déclaré

Parmi l'ensemble des jeunes bénéficiaires que nous avons rencontrés, environ deux sur trois nous ont révélé avoir des revenus mensuels de travail qu'ils ne déclarent pas à l'aide sociale. Ils disent d'emblée que: *"Le déclarer, c'est un paquet de trouble"* ou encore: *"C'est trop de tapon-nage"*. La plupart se justifieront également en disant que: *"De toute façon, personne ne le déclare"* ou encore: *"Tant que c'est pas une job sûre, on ne devrait pas le déclarer"*. Plusieurs nous ont raconté que c'est leur employeur qui leur avait demandé de ne pas le déclarer. D'autres croiront qu'ils ne sont pas obligés de déclarer le montant qu'ils peuvent gagner à chaque mois sans que leur prestation ne soit coupée.

Il semble très rare que les jeunes déclarent leurs revenus de travail à l'aide sociale puisque seulement cinq participants nous ont dit qu'ils déclaraient leurs revenus de travail. Ces derniers d'ailleurs ne les déclarent pas toujours complètement de peur de voir leur prestation coupée. Ainsi, deux participants diront: *"Moi, je le déclare; mais si je gagne trop, je ne le déclare pas"*.

Les montants qui sont ainsi gagnés à chaque mois varient énormément d'un participant à l'autre. Ainsi, même si nous avons pu évaluer qu'un peu moins du tiers de ceux qui avaient des revenus de travail gagnaient 250 $ de revenus par mois (un participant sur cinq), la moyenne des revenus, pour l'ensemble de ceux qui ont un travail non-déclaré, ne dépasse pas 100 $ par mois. Il y en a donc beaucoup parmi eux qui ne gagnent que dix ou vingt dollars pour un mois donné.

Dans trois ou quatre cas seulement, les revenus mensuels de travail nous ont semblé assez élevés. Un participant considérait d'ailleurs le montant qu'il recevait de l'aide sociale comme un petit supplément qui lui aidait à payer son loyer ou d'autres dépenses régulières.

Chez les garçons en particulier, nous avons aussi constaté que les montants gagnés sont très irréguliers et varient beaucoup d'un mois à l'autre. A la différence des filles qui ont plus souvent un petit emploi régulier et moins rémunérateur, les garçons obtiennent de temps en temps des contrats qui leur permettent de gagner des montants plus appréciables. Ainsi, par rapport aux filles, les garçons sont plus nombreux à dépasser 250 $ par mois; plus nombreux également à ne gagner que de petits montants pour un mois donné. Il n'y a cependant pas de différence quant à la fréquence du travail non-déclaré entre les garçons et les filles.

Le plus fréquemment, les filles font du gardiennage d'enfants alors que les garçons obtiennent de petits contrats où ils pratiquent différents métiers reliés à la construction. Plusieurs ont des "*jobines*" dans des petits commerces comme les dépanneurs, les restaurants ou les maisons de chambres. Il arrive également que l'on pratique auprès de quelques clients réguliers un métier pour lequel on a reçu une formation comme la coiffure, la mécanique, la musique, etc... Certains ont leur propre petit commerce comme la vente de produits de beauté, de bas de nylon, la confection et la réparation de vêtements, bijoux, etc... Il va sans dire qu'on offrira également ses services pour faire de la peinture d'appartements, tondre des pelouses et déneiger des entrées.

Il existe également des différences dans les revenus de travail non-déclarés entre les résidants et les non-résidants et entre les trois groupes d'âge. Ces différences sont à l'effet que les revenus de travail non-déclarés sont moins fréquents chez ceux qui ne demeurent pas chez leurs parents. Par ailleurs, les revenus de travail non-déclarés semblent aussi moins fréquents dans le groupe des 21-24 ans. Même si elles ont pu nous sembler tout à fait aléatoires, de telles différences peuvent s'expliquer par le fait qu'on retrouve plus fréquemment dans ces catégories particulières un conjoint qui travaille. Ainsi, dans ces groupes, les revenus du conjoint compenseraient l'absence de revenu chez le participant.

Dans deux groupes en particulier, les participants se sont entendus sur une évaluation à l'effet que 90% des bénéficiaires d'aide sociale travaillent "*sous la table*". La plupart des participants semblaient d'ailleurs convaincus que les gestionnaires de l'aide sociale étaient parfaitement au courant d'un tel état de fait: "*Y sont pas fous, y savent que tu peux pas arriver avec 146 $ par mois*".

Les activités illégales

Plusieurs ont déjà fait l'hypothèse que beaucoup de jeunes à l'aide sociale devaient se livrer au vol, au trafic de drogue et même à la prostitution pour vivre. Les résultats de notre étude indiquent qu'au moins un participant sur dix déclare se livrer au vol et occasionnellement au recel ou au trafic de drogue. Il s'agit, la plupart du temps, de vol mineur, à l'étalage, souvent dans les épiceries. Dans la plupart des cas, on déclare se livrer à de telles activités non par fantaisie mais par réelle nécessité. Un participant dira par exemple: "*Avec ce qu'y te donnent, y te poussent à voler*".

Il est important de mentionner que l'ensemble des participants qui ont déclaré se livrer à des activités illégales n'habitaient plus chez

leurs parents. Nous pouvons donc voir là l'indice d'une situation financière plus difficile pour les non-résidants. Par ailleurs, nous avons aussi constaté qu'il existe plus fréquemment chez les non-résidants des jeunes qui avaient déjà un dossier judiciaire en tant que mineur. Ceux-là déclaraient souvent que, depuis qu'ils avaient 18 ans, ils ne se risquaient plus à voler par crainte de peines plus sévères.

Sans pour autant que de telles pratiques ne s'actualisent, il arrive que certains jeunes, des garçons uniquement, pensent gagner leur vie comme danseur nu ou comme prostitué. Pour d'autres, c'est le vol "grave" qui pourrait être la solution. Une telle idée est parfois même soulevée avec une certaine dose d'agressivité. Ainsi, un participant déclarait: *"C'est rendu que t'aurais envie de sauter sur les vieux pis de leur faire les poches"*. Cependant, nous pensons que, pour l'ensemble des participants, sauf peut-être pour de rares exceptions, leurs valeurs morales, la crainte des sanctions pénales ou encore du milieu criminel lui-même les empêcheront de s'engager dans de telles activités.

L'endettement

Nous avons rarement constaté chez les participants un endettement supérieur à 200 $. Ils expliquent que s'ils n'ont pas de dette, c'est parce qu'ils ne peuvent pas emprunter. Les seules dettes qu'ils peuvent avoir proviennent de comptes impayés comme le téléphone ou l'électricité ou encore du crédit que leur fait l'épicier du coin ou leur propriétaire. La plupart du temps, ces petites dettes ne leur causent pas trop de problèmes. Ainsi, certains témoignent de la grande compréhension que leur montre leur propriétaire ou la personne à qui ils doivent un peu d'argent.

Trois participants nous ont déclaré avoir plus de 2000 $ de dettes. Cet endettement est apparu pour eux beaucoup plus problématique. C'est d'ailleurs parce qu'il était endetté qu'un participant songeait sérieusement

à faire de la prostitution. Les autres avaient peur d'être saisis ou de perdre leur appartement. Aussi, songeaient-ils à vendre certains de leurs biens.

L'endettement est apparu tout à fait différent d'un statut de résidence à l'autre. On le retrouve beaucoup plus fréquemment chez ceux qui n'habitent plus chez leurs parents. D'ailleurs, il semble pratiquement inexistant chez ceux qui résident chez leurs parents. Par ailleurs, nous n'avons pas constaté de différences significatives entre les garçons et les filles ou entre les trois groupes d'âge.

La privation

Pour la plupart des participants, c'est avant tout au niveau des loisirs et plus particulièrement des sorties que l'on se sent privé. Plusieurs participants diront en effet que: *"Quand t'as pas d'argent, tu ne peux pas sortir, ni même suivre tes amis"*. Pour d'autres, cette privation est beaucoup plus globale: *"Sans argent, t'es très limité, tu peux pratiquement rien faire"*. On parle alors de la qualité des loisirs, c'est à dire de certains loisirs auxquels ils n'ont pas accès. En ce sens, quelques-uns concluront: *"Y a certains petits luxes que si tu ne te paies pas, tu es privé"*.

Le vêtement semble le second poste budgétaire pour lequel la privation se fait le plus fréquemment sentir. Quelques remarques, surtout faites par des filles, indiquent que si elles disposaient d'un peu plus d'argent à chaque mois, c'est leur garde-robe qu'elles renouvelleraient. Dans ce sens, certains vêtements non essentiels feraient aussi partie de ces *"petits luxes"* qu'il est important de se payer pour ne pas se sentir privé.

Certains meubles, des petits voyages, des cigarettes "toutes faites" ou même un steak font partie, pour certains, de ces extras qu'il faut se payer de temps en temps. D'autres ont exprimé comment il était difficile

de vivre dans une société d'abondance et de ne pas pouvoir en jouir. A ce sujet, un participant dira: *"C'est difficile de voir qu'y en a qui ont les poches bien garnies"* et un autre: *"Tu capotes quand tu vois tout ce qu'il y a dans les magasins"*. Enfin, un participant dira qu'il ne pense pas avoir beaucoup de besoins et que tout ce qu'il souhaite, pour sa part, c'est de pouvoir un jour aller vivre dans le bois.

LE BAREME DES MOINS DE 30 ANS

Cette partie de l'entrevue visait à interroger les participants sur le pourquoi de la différence de leur barème avec celui des 30 ans et plus. Dans un premier temps, la plupart des participants semblaient complètement démunis face à une telle question. Les premières réponses ont été de dire qu'ils n'avaient aucune idée, qu'il n'existait probablement pas de raison ou encore qu'une telle différence n'avait pas de bon sens. Leurs réactions étaient alors de nous retourner la question. Ainsi, devions-nous, à ce moment-là, les réinterroger: *"La question n'est pas de savoir ce que nous, nous pensons; mais plutôt si vous, vous avez une idée de ce qui peut justifier qu'avant 30 ans, le barème soit de 146 $ et qu'il passe à 399 $ dès l'âge de 30 ans"*.

C'est à partir de là seulement que certains participants risquent quelques suggestions: *"C'est peut-être basé sur une recherche qui dit que les moins de 30 ans sont plus aptes au parasitisme et que les 30 ans et plus ont moins le goût de rester longtemps là-dessus!"* Certains se montrent alors en désaccord avec des suggestions qui sont avancées:

> *" - C'est pour motiver les jeunes à se chercher de l'ouvrage. - Bien, ça les motive pas! - Je le sais bien; mais eux y pensent ça."*

La raison d'inciter le jeune à se chercher du travail est celle qui revient le plus souvent. C'est également celle qui suscite le plus de critiques: *"Ca, y devraient changer ça parce que, de toute façon, y en a pas d'ouvrage"* ou encore: *"Ca, c'est idiot parce que maintenant y en a pas de jobs"*.

D'autres justifications, sans qu'elles n'aient été mentionnées dans l'ensemble des groupes, ont suscité moins de désaccord. Nous les citons, en fonction de leur importance, à peu près dans cet ordre:

" - *Pour ne pas qu'on reste là-dessus.*

- *Ils veulent qu'on reste chez nos parents.*

- *Pour qu'on retourne aux études.*

- *Parce que ça coûte moins cher."*

L'augmentation de la prestation

Il a été très intéressant d'amener les participants à discuter d'une éventuelle augmentation de leur prestation d'aide sociale. Avaient-ils besoin d'une augmentation de leur prestation? Si oui, quel devrait être le nouveau montant de leur prestation? Au premier abord, nous avons été surpris de voir que la plupart des participants ne demandaient pas la parité avec les 30 ans et plus. Dans chacun des groupes, il y en avait d'ailleurs toujours un ou deux qui étaient parfaitement conscients de certains effets d'une augmentation: *"Je ne suis pas d'accord avec une augmentation pareille! Imagine tous les jeunes qui arriveraient là-dessus!"* ou encore: *"Si le BS donnait plus, y aurait plein de monde qui irait"*.

Nous leur avons alors demandé de faire l'exercice d'en arriver à un consensus sur un montant supplémentaire. Au cours de cet exercice, chacun des participants a eu l'occasion d'exprimer son point de vue personnel. Sept groupes ont ainsi pu s'entendre sur le montant que devrait être leur prestation. Trois groupes de 18-20 ans se sont entendus sur un montant mensuel de 200 $, c'est-à-dire pour une augmentation de 50 $ par mois. Deux groupes de 21 à 24 ans en sont arrivés aux montants de 225 $ et 250 $ mensuels, c'est-à-dire respectivement 75 $ et 100 $ supplémentaires. Enfin, deux groupes de 25 à 29 ans sont arrivés aux montants de 300 $ et de 400 $. Dans ces cas, il s'agissait pour un groupe de doubler la prestation, et pour l'autre d'obtenir la parité avec les 30 ans et plus. On aura constaté qu'à mesure que l'on considère les groupes plus âgés, les montants demandés sont plus importants. Par ailleurs, les résultats sont insuffisants pour nous permettre d'établir une distinction entre les résidants et les non-résidants.

Par contre, nous retrouvons, au niveau de l'argumentation même des participants, certains commentaires favorables à établir une distinction entre les résidants et les non-résidants. Un participant résidant dira par exemple: *"Qu'ils donnent plus à ceux qui habitent en appartement"* et un non-résidant: *"Il faudrait que ça paye au moins le loyer de ceux qui ont un appartement"*. Par ailleurs, plusieurs déclarations du côté des résidants dénotent une situation moins difficile: *"Je ne me sens pas privé privé"* ou encore: *"Pour là, ça va; mais si on veut acheter quelque chose !"*

D'autres commentaires suggèrent d'améliorer certaines situations particulières. Ainsi, un groupe propose que l'aide sociale accorde un supplément saisonnier pour vêtements. Un autre groupe ne précise pas de montant mais conclut qu'on devrait augmenter la prestation: *"Juste assez pour ne pas que les jeunes soient à l'aise"*. D'autres participants assortiront l'augmentation à une condition: *"L'augmenter, d'accord; mais les faire travailler aussi"*. Somme toute, la plupart des participants, par les

commentaires qu'ils ont exprimés lors de cette exercice, ont fait preuve d'une grande compréhension de toute la problématique de la conception et de la gestion du système d'aide sociale.

Enfin, nous avons également exploré, dans certains groupes particuliers, leurs réactions à l'idée inverse, c'est-à-dire à la perte de leur prestation d'aide sociale. Les commentaires des huit participants d'un groupe de 18-20 ans demeurant chez leurs parents résument assez bien l'ensemble des réactions. Voici ce que ça donne: *"Je serais obligé de vivre avec 50 $ par semaine. - Ma mère chialerait. - Tu vivrais pas. - Je quitterais le Québec. - On chercherait! euh! Je voulais dire on sécherait! - Mon père me mettrait dehors. - Moi, je chercherais plus d'emploi et je travaillerais plus à la maison pour compenser".*

L'obligation de travailler

Une bonne majorité des participants ne nous ont pas semblé en désaccord avec l'idée de devoir faire une certaine somme de travail pour recevoir leur prestation d'aide sociale. En effet, dans la mesure où la durée mensuelle du travail à accomplir serait proportionnelle au montant de la prestation, on semble d'accord pour être obligé de travailler un certain nombre de jours dans un mois. Cependant, les participants nous ont semblé beaucoup plus favorable à l'idée d'assortir l'obligation de travailler à une augmentation de leur prestation. Ainsi, beaucoup de participants diront *"Ceux qui veulent travailler devraient avoir plus"* ou encore: *"Qu'ils nous donnent 400 $ pis on va ramasser des papiers".*

Quelques participants suggèrent d'ailleurs qu'on devrait leur faire nettoyer les quartiers, rénover les maisons ou faire des travaux communautaires. A ce sujet, un participant dira: *"Y a tellement d'ouvrage de nettoyage à faire"* et un autre: *"Ils pourraient faire comme ce qu'ils font maintenant avec ceux qui ne paient pas leurs amendes".* Ils poseront cependant des conditions pour ce qu'ils auront à faire. Par exemple, il ne

faudrait pas que ce qu'ils devront faire enlève du travail à quelqu'un d'autre. D'autres diront qu'il faudrait que soient défrayées les dépenses reliées à l'emploi, comme le transport, etc...

Un bon nombre de participants sont également conscients qu'une telle politique pourrait, dans une certaine mesure, empêcher certains d'entre eux de travailler "*sous la table*" ou de pratiquer certaines activités. Il est même arrivé à quelques reprises que des participants révèlent qu'avec une telle obligation, ils devraient soit laisser leur travail (non-déclaré) ou encore quitter l'aide sociale. Une participante, même si elle déclarait son emploi, se sentait elle aussi brimée par une telle proposition: "*Moi, je travaille déjà, et je le déclare; alors, je ne suis pas d'accord avec cette idée*".

Enfin, même s'ils ne sont pas très nombreux, il faut mentionner que quelques-uns ont proposé qu'on devrait plutôt les obliger à étudier. Ceux-là diront que plutôt que de les occuper à des tâches plus ou moins utiles, ils préfèreraient se voir obligés à s'occuper de façon plus constructive.

CHAPITRE 6

La vie à l'aide sociale

LA VIE A L'AIDE SOCIALE

La conception de l'aide sociale

Nous voulions savoir dans cette partie des entrevues ce que représentait l'aide sociale pour chacun des participants. Nous avons pu constater qu'environ deux participants sur trois conçoivent l'aide sociale comme un droit. Les autres ont plus l'impression que le gouvernement leur fait la charité en leur donnant de l'aide sociale.

Les premiers diront qu'ils y ont droit parce qu'ils ont déjà payé des impôts. Ceux-ci conçoivent d'ailleurs l'aide sociale *"un peu comme l'assurance-chômage du Québec"*. Comme les participants les plus âgés ont déjà eu un emploi stable, ils sont plus nombreux à adopter cette conception de l'aide sociale. Par ailleurs, même s'il n'avait pas encore occupé d'emploi, un jeune participant dira: *"Les vieux nous font vivre maintenant; mais plus tard, c'est nous autres qui allons payer leur pension"*. Pour certains, cette conception de l'aide sociale dépend de la durée de l'aide. Ainsi, ils diront que lorsqu'il s'agit d'une situation transitoire, c'est un droit; mais à plus long terme, ça devient de la charité.

Les plus jeunes ont plus de difficultés à concevoir l'aide sociale comme un droit. *"En demandant du B.S., tu passes pour un quêteux"* disent-ils souvent. Ils pensent également que l'aide sociale ne devrait être qu'un moyen temporaire de subsistance. Cependant, ils diront qu'en temps de crise, c'est différent.

Il est arrivé également dans plusieurs groupes que des participants voient une raison "sociologique" à l'existence de l'aide sociale. Ainsi, en arrivaient-ils à la conclusion que *"l'aide sociale sert à éviter la révolte et à acheter la paix sociale"* et que *"c'est une soupape à la*

tension sociale". L'aide sociale est donc perçue comme un élément essentiel au maintien de l'ensemble de la société, "*un mal nécessaire*" diront-ils également.

Des participants perçoivent aussi l'aide sociale comme un revenu minimum de base garanti à chaque citoyen. En ce sens, ils diront que "*le 146 $ par mois, c'est pas beaucoup; mais ça nous est garanti, c'est notre sécurité*". Il est aussi question de l'insuffisance d'un tel revenu: "*Ca devrait être pour les besoins essentiels, mais c'est bien en-dessous*". Enfin, un participant tenait à préciser pour sa part que l'aide n'était pas sociale, mais uniquement financière car dira-t-il: "*Y te donnent de l'argent, pis arrange-toi avec le reste*".

Etre assisté social

En ce qui concerne leur perception d'eux-mêmes en tant qu'assistés sociaux, la majorité des participants s'avouent gênés et mal à l'aise d'être bénéficiaires de l'aide sociale. Ils diront: "*Tu passes pour un lâche - un parasite - un gars fini*". C'est lorsqu'ils sont confrontés à ceux qui travaillent que ces malaises sont les plus amplifiés. Certains nous ont raconté qu'ils se faisaient dire parfois: "*C'est nous autres qui payons pour vous*". Un participant raconte aussi: "*Quand il a su que j'étais à l'aide sociale, mon frère m'avait dit: maintenant t'es un beau zéro. Deux mois plus tard, il perdait sa job. Il est sur le chomâge asteure*".

Dans presque chacun des groupes, il a été question du moment où ils doivent aller changer leur chèque d'aide sociale à la "*caisse*". Ils disent: "*J'aimerais être invisible à ce moment-là*" ou encore "*Je cache mon chèque pour ne pas que les autres le sachent*". Comme plusieurs bénéficiaires s'y rendent en même temps, il serait fréquent qu'ils aient à subir toute sorte de réflexions déplaisantes.

Leur propre perception dépend donc beaucoup de celle que les autres ont d'eux-mêmes. Elle dépend aussi de celle qu'ils ont de ceux qui ne sont pas à l'aide sociale: *"On voit les autres s'enrichir et s'épanouir, pendant que nous ..."*.

Par contre, certains trouvent des raisons pour ne pas se sentir mal à l'aise: *"Maintenant, y a tellement de monde là-dessus, c'est moins pire"* ou encore *"C'est la crise, c'est pour ça que je suis à l'aide sociale"*. Ils diront également que c'est par *"erreur"* qu'ils sont à l'aide sociale et qu'ils n'ont pas le choix. Le montant qu'ils reçoivent permet à plusieurs de se sentir moins coupables: *"Y a pas de honte à être à l'aide sociale; ce qui est honteux, c'est ce qu'y nous donnent"* ou encore: *"Moi, ça ne me dérange absolument pas, peut-être à 30 ans"*.

Les conséquences de leur situation

Il était important dans le thème sur la vie à l'aide sociale de s'attarder aux impacts et aux répercussions dans leur vie d'une telle situation. Souvent très intimistes, leurs réponses à cette question suscitent parfois de la gêne dans certains groupes. Les conséquences positives sont amenées avec plus de spontanéité: *"Ça m'a remonté le moral parce qu'y me restait pu une cenne"*. D'autres diront que ça leur a permis d'apprendre à économiser. Ils sont d'ailleurs contents de savoir qu'ils peuvent quand même vivre avec très peu d'argent. D'autres diront qu'ils ont appris à être moins égoïstes et ont découvert que l'entraide familiale existait encore.

Un participant explique l'évolution de son expérience: *"Au début, j'avais du temps pour faire plein d'affaires qu'avant je ne pouvais pas faire. Alors, ça été positif. Mais maintenant, j'ai hâte de me sentir utile et de travailler. C'est important de se sentir utile"*. Ce sentiment d'inutilité dont il est question ici semble très important si

l'on se fie à la façon dont plusieurs participants en font mention. Il engendre parfois des réactions d'agressivité ou de dépression assez graves. Ainsi, certains participants racontent qu'ils se fâchent facilement, pour un rien, ou se renferment complètement sur eux-mêmes. Un participant dira: *"On dirait que je suis tout le temps en dépression"* et un autre: *"Je comprends maintenant pourquoi il y a tant de violence"*.

Il a également été précisé que ces conséquences n'étaient pas liées au fait d'être bénéficiaire d' aide sociale comme tel, mais plus à celui d'être inoccupé et de ne pas avoir de travail. Un participant raconte ce qu'il fait de ses journées: *"On se laisse aller à écouter des émissions de TV plates, on se couche tard..."*. Un autre dira: *"J'essaie de rester actif pour éviter la déprime parce que tu viens toute fucké quand tu restes à la maison à rien faire"*.

Pour quelques-uns aussi, les répercussions sont considérées comme physiques. Un participant raconte: *"Pendant un an, j'ai eu mal à la tête. C'était à cause de mes problèmes"*.

En plus du fait de ne pas avoir de travail, le manque d'argent a également des répercussions. Les plus âgés d'ailleurs relieront plus souvent leurs difficultés au manque d'argent. Ils expliquent que c'est la perte de leur salaire et la baisse de leur niveau de vie qui sont les plus difficiles à accepter. Plusieurs de ces participants ont exprimé que *"passer de la belle job à l'aide sociale, ça c'est dur à prendre"*. De leur côté, les plus jeunes diront parfois: *"C'est moins pire quand on a jamais eu beaucoup d'argent"*.

Critiques particulières du programme

Plusieurs participants ont tenu à exprimer certaines critiques particulières du programme de l'aide sociale et ce, sans que nous ayons eu à les interroger spécifiquement sur ces questions. Ces commentaires critiques ont été avancés plus particulièrement dans le thème sur la vie à l'aide sociale. Dans la plupart de leurs critiques, ces participants déplorent le manque de contrôle de la part de l'administration de l'Aide sociale auprès des bénéficiaires. Ils supposent qu'il existe à l'aide sociale plusieurs bénéficiaires qui fraudent ou abusent du programme.

Les plus nombreuses critiques faites en ce sens concernent avant tout l'aptitude au travail des bénéficiaires. A ce sujet, les participants diront: *"Y a beaucoup d'abus de certificat médical"* ou encore: *"C'est très facile d'obtenir un certificat pour incapacité"*. Certains connaissent même des "*trucs*" pour obtenir à coup sûr, disent-ils, un certificat médical d'inaptitude. C'est en ce sens qu'ils recommandent que l'on fasse plus d'enquêtes sur la situation des invalides qui, eux, ont *"le gros montant"*.

Pour toutes sortes de raisons, ces participants diront qu'ils sont contre l'idée d'aller chercher un certificat médical d'inaptitude quand ils ne sont pas malades. De son côté, une participante dira qu'elle ne veut pas avoir de certificat médical pour dépression parce que, dira-t-elle: *"Ce papier là va me suivre toute ma vie"*. Par ailleurs, un participant qui avait déjà eu un certificat médical ne sait plus vraiment s'il y avait droit ou non. Il raconte: *"J'ai été chercher un certificat médical pour avoir le bon montant. Je ne sais pas si c'est la réalité. Je lui ai raconté des histoires et en même temps, c'est la réalité"*.

DEMARCHE VERS L'AIDE SOCIALE

La connaissance du programme

La plupart des participants déclarent avoir toujours su que le programme de l'aide sociale existait. Ainsi, ils disent: *"Au Québec, l'aide sociale fait partie de nos moeurs"* ou encore qu'il est facile de savoir que l'aide sociale existe: *"Tu vois le montant partout; c'est public"*. Toutefois, avant de s'y inscrire, plusieurs ne savaient pas qu'ils pouvaient eux-mêmes en recevoir. Aussi, c'est souvent par des contacts avec des personnes déjà bénéficiaires qu'ils ont appris qu'ils avaient eux-mêmes droit à l'aide sociale, et même que la prestation pouvait être attrayante. C'est ce qui fera dire à une participante: *Je connaissais des gens qui se ramassaient de l'argent comme ça"*.

Les motifs de la demande

Nous voulions aussi savoir ce qui avait incité chacun des participants en particulier à demander de l'aide sociale. L'ensemble des participants diront être allés à l'aide sociale en premier lieu parce qu'ils n'avaient plus ni argent, ni travail. Certains ont même raconté qu'avant de s'inscrire, ils avaient complètement épuisé leur compte en banque. D'autres diront également qu'ils ne voulaient pas changer leur mode de vie ou se défaire de certains biens. En ce sens, ils diront: *"Je n'avais pas le choix, je ne voulais pas retourner chez mes parents"* ou encore *"Je voulais garder mon auto"*.

Chez les résidants en particulier, les résultats de l'analyse indiquent que leurs parents ont joué un grand rôle dans le fait qu'ils aient demandé de l'aide sociale. Plusieurs de ces participants ont raconté que c'était leurs parents qui leur avaient conseillé d'aller à l'aide sociale. Un résidant dira même: *"Moi, je ne voulais pas, ce sont mes*

parents qui m'ont dit d'y aller". Parfois, le fait que leurs parents soient eux-mêmes bénéficiaires de l'aide sociale les incite à s'inscrire: "*Ma soeur en avait*" ou "*Mon père était déjà là-dessus*". D'autres participants diront pour leur part que demander de l'aide sociale était moins gênant que de demander constamment de l'argent à leurs parents. Par ailleurs, il est arrivé également chez certains participants que leurs parents soient défavorables à l'idée qu'ils demandent de l'aide sociale. Une participante dira: "*Mon père ne voulait pas que j'aille à l'aide sociale. Ça pris un an avant qu'il accepte*".

Nous avons déjà mentionné dans le deuxième chapitre que les participants (garçons et filles) n'acceptaient pas de vivre aux dépens de leur conjoint. Certains participants ont donc également fait valoir cette raison pour avoir demandé de l'aide sociale.

Un emploi à l'aide sociale

Comme certains programmes de création d'emplois sont prioritairement réservés aux bénéficiaires de l'aide sociale, nous avons voulu savoir dans quelle mesure une telle politique pouvait inciter les jeunes à s'inscrire à l'aide sociale. Après avoir interrogé chacun des participants sur cette question, il s'avère qu'aucun d'entre eux n'est venu à l'aide sociale avec l'idée de trouver un emploi. Ceux-ci ont d'ailleurs été étonnés par une telle question: "*Y a-tu des jobs icitte?*". D'autres diront: "*C'est sûr qu'y faut que tu passes par les centres de main-d'oeuvre; mais t'as pas plus de chance*". Nous n'avons pas été surpris d'une telle constatation puisque généralement ces programmes de création d'emplois sont très peu connus.

L'AVENIR

Le dernier sujet abordé dans les entrevues concernait l'avenir de chacun des participants. Il avait souvent l'effet de terminer les entrevues sur une note passablement pessimiste. En effet, même si plusieurs ont manifesté une certaine confiance face à leur avenir, pour la majorité des participants, leurs perspectives d'avenir semblent très peu encourageantes.

Ces derniers utilisent souvent les expressions "sombre", "terne", "embrouillé" ou "noir" pour expliquer ce qu'ils pensent de leur avenir. Ils n'entrevoient rien de précis et de toute façon, ils préfèrent ne pas y penser. Ils aiment mieux prendre la vie au jour le jour. Ils comprennent que tout part du travail et que sans travail ni argent, ils ne peuvent pas faire de projet ni même en rêver. Dans le contexte actuel, ils remettent même en cause l'adage populaire: *"Maintenant, même quand on veut on ne peut pas"*.

Plusieurs de ces participants croient que plus ça va aller, moins il y aura d'emplois, et ils concluent: *"Le BS va être à la mode encore longtemps"* ou encore, *"Jamais on ne pourra avoir la job idéale"*. Ils prévoient donc des temps encore plus difficiles: *"Ca va être très dur; il faut se préparer au pire"*. Certains amènent aussi, parfois sans réelle conviction, l'idée de *"génération sacrifiée"* ou *"génération perdue"* passablement répandue dans les associations de bénéficiaires d'aide sociale.

De leur côté, les moins pessimistes diront qu'il faut garder espoir. Ils diront également qu'ils sont encore jeunes et que, par conséquent, tout peut leur arriver. Ils ont bien souvent un projet ou plutôt un but qui leur aide à garder un bon moral. Pour plusieurs, les études

apparaissent comme la façon idéale de "*préparer son avenir*". Ils nous ont même semblé plus nombreux que dans le thème sur l'école et la formation à croire dans les études. En effet, après avoir discuté de leurs perspectives d'avenir, tous les participants d'un groupe de 21 à 24 ans étaient convaincus qu'il leur fallait retourner aux études.

D'autres diront que si leur situation demeure telle qu'elle est présentement, leur avenir ne sera pas si mauvais: "*C'est pas si pire, on aura nos petites jobines*". D'ailleurs, qui sait ce que leur réserve le hasard: "*J'ai confiance, je vais gagner le million*".

CONCLUSION

Cette étude sur la situation des jeunes à l'aide sociale a produit de nombreux résultats importants. Certains sont même tout à fait nouveaux par rapport à ce que l'on avait obtenu jusqu'à présent. Nous ne reviendrons pas en conclusion sur chacun de ces résultats. Nous nous contenterons seulement de rappeler ce qui nous semble être les constations essentielles et les éléments les plus importants de cette étude.

Le premier élément important que nous pouvons dégager de l'analyse qui précède est revenu à plusieurs au cours des entrevues. Il s'agit du besoin d'autonomie que la plupart des participants ont manifesté à un moment donné. De fait, c'est avant tout par besoin d'autonomie que la plupart des jeunes que nous avons rencontrés ont quitté ou envisagent de quitter la maison familiale. C'est pour cette raison également que ceux qui ont déjà quitté leurs parents ne veulent pas retourner à la maison familiale.

Concernant la situation de résidence des participants, nous avons pu évaluer que la moitié de ceux qui ne restaient plus avec leurs parents habitaient en réalité avec leur conjoint. Ce sont ces participants qui ont accordé le plus d'importance à la dimension financière de l'autonomie. Réagissant à la notion de ménage utilisée à l'aide sociale, ils nous ont fait savoir qu'ils n'acceptaient pas d'être dépendants financièrement de leur conjoint. L'aide sociale leur procure un revenu de base sur lequel se fonde une bonne partie de leur autonomie financière. Ce besoin d'autonomie financière par rapport à leur conjoint ou à leurs parents justifie également pour plusieurs leur inscription à l'aide sociale. Ces participants diront qu'ils tenaient à avoir "leur" argent et ne voulaient plus en demander à leurs parents ou à leur conjoint.

Plusieurs participants auraient aussi décidé d'abandonner leurs études pour des motifs liés à leur besoin d'autonomie. En effet, nous avons constaté qu'il était fréquent, chez les plus jeunes en particulier, qu'ils avaient quitté l'école pour se chercher un emploi. Pour ces participants, le travail apparaissait comme le moyen idéal d'obtenir rapidement leur indépendance financière.

En ce qui concerne la formation scolaire, il faut dire au départ que très peu de participants possèdent un diplôme leur permettant d'exercer un métier ou une profession. Dans plusieurs cas de diplômes qu'ils nous ont déclarés, il s'agit d'un simple certificat ou d'une attestation d'études de très courte durée. D'ailleurs, nous avons constaté que ces "diplômés" n'étaient pas plus scolarisés en moyenne que ceux qui n'ont pas de diplôme conduisant sur le marché du travail.

Dans l'ensemble, les participants ne nous ont pas semblé motivés par les études. La plupart d'entre eux les ont abandonnées parce que celles-ci n'étaient pas suffisamment liées au marché des emplois. D'ailleurs, pour ces participants, les études n'ont de sens que si elles peuvent conduire à un emploi, voire même le garantir. Ils diront également que l'expérience est beaucoup plus importante que la formation quand on veut trouver un emploi.

Sans nécessairement avoir un projet bien défini, seulement un participant sur quatre envisage de retourner aux études à un moment donné. Ce n'est d'ailleurs pas l'aide financière du ministère de l'Education qui les incite à retourner aux études. Plus de la moitié d'entre eux ont accès aux Prêts et Bourses mais ils se disent peu intéressés à cause de la dette qui s'accumule. Toutefois, nous avons constaté que le retour aux études a été plus souvent envisagé lorsqu'il a été question de l'avenir. C'est donc avec l'intention de préparer leur avenir que les participants feraient un retour aux études

Autre élément important, les participants nous ont semblé gravement touchés par la crise du chômage qui sévit actuellement. Ils déclarent n'avoir eu aucun emploi satisfaisant et stable depuis environ un an ou deux. De plus, les trois quarts des participants sont découragés par rapport aux chances qu'ils ont de se trouver du travail en ce sens qu'ils ont diminué ou cessé toute recherche d'emploi. Ils n'ont pas confiance en l'efficacité des centres de main-d'oeuvre et ne connaissent pas d'autres programmes de création d'emplois que le "Bon d'emploi".

Lorsque nous avons abordé la question de l'importance du travail, deux types de participants se sont démarqués par le sens qu'ils rattachent à la notion de travail: les uns imaginent un emploi relativement stable alors que les autres pensent "jobines". Ils font cependant l'unanimité en exigeant spontanément d'un emploi d'être respectés. A ce sujet, ils diront parfois qu'ils ont plus de chances d'être respectés dans un emploi "sous la table" que dans un emploi déclaré au salaire minimum. Ils craignent aussi de ne pas être respectés dans un emploi subventionné. Plusieurs diront également qu'ils n'accepteraient pas de faire n'importe quel "job" ou de rester à long terme dans un emploi au salaire minimum.

Toutefois, il ne faudrait pas croire que le travail n'est pas très important pour les participants. Tout au long des entrevues, il est constamment revenu comme solution prioritaire à tous leurs problèmes. C'est en fait uniquement grâce au travail qu'ils pourront acquérir le sentiment d'être utile, l'autonomie financière réelle et la sécurité.

En ce qui concerne leur situation financière, c'est avec l'aide d'un conjoint ou d'un parent ou encore grâce à des revenus de travail que la plupart des participants peuvent pallier à l'insuffisance de leur prestation d'aide sociale. C'est donc en réduisant leurs dépenses, par le partage du logement par exemple, ou en augmentant leur revenu qu'ils réussiront à joindre les deux bouts. A ce sujet, nous avons constaté que les revenus de travail étaient moins fréquents chez ceux qui habitaient avec un conjoint. Cela indique que le seul partage des dépenses pourra quelquefois suffire à compenser la faible prestation d'aide sociale.

Alors que seulement cinq participants nous ont révélé déclarer des revenus de travail à l'aide sociale, deux participants sur trois disent avoir des revenus de travail qu'ils ne déclarent pas à l'aide sociale. Nous pouvons donc penser que les données du fichier de l'aide sociale sous-estiment grandement les bénéficiaires qui ont des revenus de travail.

Pour ce qui est de la question de l'augmentation de la prestation d'aide sociale, nous avons constaté une différence importante entre les revendications des participants et celles des associations de bénéficiaires. Conscients de certains effets sociaux négatifs de l'augmentation gratuite du barème d'aide sociale, la grande majorité des participants ne sont pas favorables à l'idée d'exiger une prestation égale à celle des 30 ans et plus. Ils seraient par contre favorables à associer à une éventuelle augmentation de leur prestation d'aide sociale l'obligation de travailler. En plus de contribuer à résoudre leur manque d'argent, cette modification aurait l'avantage de solutionner leur problème d'inoccupation. D'ailleurs. si on se fie aux déclarations d'un bon nombre de participants, le problème d'inoccupation semble avoir des conséquences beaucoup plus néfastes que le simple manque d'argent.

Mentionnons en terminant que l'étude a également confirmé des préoccupations qui existent au Ministère mais qui n'étaient pas incluses dans notre problématique. C'est le cas, entre autres, des certificats médicaux d'inaptitude et des familles monoparentales à l'aide sociale. De plus, on aura constaté que la méthodologie que nous avons utilisée a effectivement permis d'approcher des réalités qui étaient impénétrables par d'autres méthodes. Il serait donc très important que d'autres questions et d'autres clientèles puissent être approchées avec une méthode comparable.

ANNEXE 1

Le questionnaire et les résultats

QUESTIONNAIRE D'INFORMATION

Ces quelques questions vont nous permettre de connaître un peu mieux les groupes dont vous faites partie. N'hésitez pas à répondre puisque nulle part, vous n'avez à vous identifier.

Merci à l'avance.

---

1. Pour commencer, pouvez-vous indiquer votre âge et votre sexe.

_____ âge _____ sexe

2. Présentement, demeurez-vous chez vos parents?

Oui 1
Non 2

3. Personnellement, combien avez-vous à payer à peu près par mois pour: (si certaines dépenses sont partagées, n'indiquez que votre part à vous)

- vous loger _____/mois
- vous nourrir _____/mois
- vous vêtir _____/mois
- votre transport _____/mois
- vos loisirs _____/mois

4. Possédez-vous un diplôme vous permettant d'exercer un métier ou une profession?

Oui 1
Non 2

Si oui, lequel _____

5. Avez-vous déjà occupé un ou plusieurs emplois?

Oui 1
Non 2

6. Quel a été l'emploi que vous considérez le plus important?

_____

7. Pendant combien de temps avez-vous occupé cet emploi?

_____ année _____ mois

8. Quelle est la principale raison qui vous a fait quitter cet emploi?

Raison principale: _____

_____

9. Avez-vous déjà été en contact avec les pouvoirs judiciaires, que ce soit pour une poursuite ou autre chose?

Oui 1

Non 2

Si oui: de quoi s'agissait-il? _____

_____

10. Au cours des trois (3) derniers mois, avez-vous consulté un médecin ou un autre professionnel de la santé?

Oui 1

Non 2

Si oui: de quoi s'agissait-il? _____

_____

11. Vos parents reçoivent-ils actuellement de l'aide sociale?

Oui 1

Non 2

12. Vos parents ont-ils déjà reçu de l'aide sociale?

Oui 1

Non 2

13. Dans laquelle de ces catégories se situe le revenu annuel brut de vos parents?

Moins de 5000 $ / année	1
Entre 5000 $ et 10 000 $ / année	2
Entre 10 000 $ et 15 000 $ / année	3
Entre 15 000 et 20 000 $ / année	4
Entre 20 000 $ et 25 000 $ / année	5
Entre 25 000 $ et 30 000 $ / année	6
Entre 30 000 $ et 35 000 $ / année	7
Entre 35 000 $ et 40 000 $ / année	8
40 000 $ et plus / année	9

Merci de votre collaboration

Caractéristiques familiales selon les quatre variables structurelles

	Sexe		Age			Résidence		Villes			Total		
	Masculin	Féminin	18-20	21-24	25-29	Parents	Ailleurs	Montréal	Trois-Rivières	Québec	Brut	19 p.	36 p.m.
Parents reçoivent actuellement de l'aide sociale	34,0	19,0	23,3	35,5	22,6	31,1	23,4	32,4	19,2	27,6	27,2	31,6	29,3
Nombre de répondants	50	42	30	31	31	45	47	37	26	29	92	14 091	27 153
Parents ont déjà reçu de l'aide sociale	40,0	28,6	26,7	45,2	32,3	42,2	27,7	37,8	26,9	37,9	34,8	36,6	36,1
Nombre de répondants	50	42	30	31	31	45	47	37	26	29	92	14 091	27 153
Revenu annuel brut des parents													
- Moins de 15 000 $	70,2	45,9	40,7	55,2	82,1	63,4	55,8	63,6	58,3	55,6	59,5	60,4	59,8
- 15 000 $ - 20 000 $	12,8	24,4	29,6	13,8	10,7	22,0	14,0	15,2	16,7	22,2	17,9	16,1	17,7
- 20 000 $ et plus	17,0	29,7	29,6	31,0	7,2	14,6	30,2	21,2	25,0	22,2	22,6	23,5	22,5
Nombre de répondants	47	37	27	29	28	41	43	33	24	27	84	12 835	24 901

Antécédents personnels selon les quatre variables structurelles

	Sexe		Age			Résidence		Villes			Total		
	Masculin	Féminin	18-20	21-24	25-29	Parents	Ailleurs	Montréal	Trois-Rivières	Québec	Brut	19 p.	36 p.m.
Diplôme de métier	30,0	42,9	36,7	41,9	29,0	33,3	38,3	29,7	46,2	34,5	35,9	37,2	35,3
Nombre de répondants	50	42	30	31	31	45	47	37	26	29	92	14 091	27 153
Déjà eu un emploi	90,0	90,5	80,0	90,3	100,0	93,3	87,2	89,2	92,3	89,7	90,2	89,2	88,9
Nombre de répondants	50	42	30	31	31	45	47	37	26	29	92	14 091	27 153
Durée moyenne de l'emploi le plus important (mois)	23	12	5	19	26	22	15	18	24	22	21	22	22
Nombre de répondants	43	36	22	27	30	38	41	25	22	32	79	12 070	22 764
Consultation médicale (3 derniers mois)	28,0	66,7	50,0	51,6	35,5	42,2	48,9	40,5	50,0	48,3	45,7	35,0	42,8
Nombre de répondants	50	42	30	31	31	45	47	37	26	29	92	14 091	27 153
Poursuite judiciaire	30,0	11,9	13,3	19,4	32,3	17,8	25,5	16,2	26,9	24,1	21,7	21,0	19,5
Nombre de répondants	50	42	30	31	31	45	47	37	26	29	92	14 091	27 153

Dépenses moyennes déclarées par poste budgétaire selon les variables structurelles
en excluant ceux qui ont déclaré aucune dépense

	Sexe		Age			Résidence		Villes			Total		
	Masculin	Féminin	18-20	21-24	25-29	Parents	Ailleurs	Montréal	Trois-Rivières	Québec	Brut	19 p.	36 p.m.
Dépenses logement $	99	121	98	103	122	75	131	112	116	100	108	111	104
Nombre de répondants	45	34	27	23	29	32	47	33	18	28	79	12 723	22 91[illegible]
Dépenses nourriture $	88	92	77	76	111	68	103	108	79	78	90	112	91
Nombre de répondants	34	30	18	21	25	24	40	25	18	21	64	9 702	17 757
Dépense vêtement $	39	48	26	54	47	45	42	54	48	24	44	51	45
Nombre de répondants	27	27	16	24	14	29	25	20	20	14	54	7 997	16 464
Dépense transport $	25	25	21	27	25	27	23	23	28	25	25	24	24
Nombre de répondants	30	31	14	27	20	29	32	25	19	17	61	8 953	17 802
Dépenses loisirs $	32	35	28	33	35	33	32	33	37	27	33	37	35
Nombre de répondants	28	22	11	22	17	31	19	19	17	14	50	8 408	15 635
Dépenses totales $ (5 postes)	283	321	250	293	340	248	331	330	308	254	300	335	299

Dépenses moyennes déclarées par poste budgétaire selon les variables structurelles

	Sexe		Age			Résidence		Villes			Total		
	Masculin	Féminin	18-20	21-24	25-29	Parents	Ailleurs	Montréal	Trois-Rivières	Québec	Brut	19 p.	36 p.m.
Dépenses logement $	92	98	95	76	115	56	131	100	84	100	95	103	90
Nombre de répondants	48	42	28	31	31	43	47	37	25	28	90	13 719	26 452
Dépenses nourriture $	62	68	51	52	89	38	89	75	57	58	65	80	62
Nombre de répondants	48	41	27	31	31	43	46	36	25	28	89	13 504	26 154
Dépenses vêtement $	22	33	16	43	21	31	23	30	40	12	27	30	29
Nombre de répondants	47	40	26	30	31	42	45	36	24	27	87	13 370	25 464
Dépenses transport $	16	19	11	24	16	18	16	16	22	15	17	16	17
Nombre de répondants	48	41	27	31	31	43	46	36	25	28	89	13 504	26 154
Dépenses loisirs $	19	19	12	24	21	25	14	18	26	14	19	23	21
Nombre de répondants	46	40	26	31	29	42	44	35	24	27	86	13 169	25 359
Totale des moyennes $ pour les 5 postes	211	237	185	219	262	168	273	239	229	199	223	252	219

ANNEXE 2

Lettre d'invitation aux bénéficiaires

Québec, le 30 mai 1983

Cher monsieur,
Chère madame,

Au cours des derniers mois, le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu a été grandement sensibilisé aux effets de la crise économique et du chômage élevé sur les jeunes bénéficiaires de l'aide sociale. Le ministre, monsieur Pierre Marois, a même rencontré les représentants d'une association de jeunes bénéficiaires pour entendre leurs revendications sur des modifications à apporter au programme d'aide sociale. Indépendamment de ces modifications à apporter au programme d'aide sociale, il apparaît important que le ministère poursuive ses études sur les besoins de la clientèle de l'aide sociale.

Une étude actuellement en cours consiste à rencontrer en groupe des bénéficiaires de l'aide sociale de moins de 30 ans. A cette fin, votre nom a été choisi au hasard à partir du fichier de l'aide sociale. Il est donc possible que l'on vous contacte par téléphone pour vous demander de participer à l'une de ces rencontres. On vous indiquera à ce moment-là l'endroit et la date de la rencontre. Il y aura des rencontres à Montréal, Trois-Rivières et Québec. Elles auront lieu habituellement en début d'après-midi et devraient durer entre trois et quatre heures.

Les discussions seront menées par les responsables de l'étude pour le ministère. Les groupes seront composés d'environ huit personnes, à peu près du même âge. Les sujets qui seront discutés concernent entre autres: les études, le travail, le chômage, l'aide sociale, le logement, les loisirs, etc. Les participants auront à échanger leurs points de vue, leurs opinions, leurs besoins, leurs réactions par rapport à ces sujets.

Ceux et celles qui accepteront de participer à ces rencontres recevront une compensation financière pour les frais de déplacement et le temps consacré à la rencontre. A noter que les propos qui seront recueillis lors de ces rencontres seront traités de façon strictement confidentielle.

Enfin, soulignons que votre participation à ces discussions est des plus importantes puisqu'elle devrait aider le ministère à poursuivre l'amélioration de ses programmes en vue de mieux répondre à vos besoins.

Le directeur général des
Politiques et programmes

Henri-Paul Chaput

HENRI-PAUL CHAPUT

ANNEXE 3

Matrices de poids
pour le calcul des pondérations

MATRICE DE POIDS POUR LA POPULATION CIBLE

Age	Québec				Trois-Rivières				Montréal			
	Résidant		Non-Résidant		Résidant		Non-Résidant		Résidant		Non-Résidant	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
18 - 20	1140/6			201/8	547/3	464/4					1218/3	857/4
21 - 24			380/4	186/4	437/5	241/4				957/7	2128/8	
25 - 29	490/7						189/6	58/4	1288/5	327/4	2309/3	674/3

MATRICE DE POIDS POUR LE TOTAL DES TROIS VILLES

Age	P_1				P_2
	Résidant		Non-résidant		Villes
	H	F	H	F	
18 - 20	4927/9	3745/4	1551/3	1137/12	5892/29 QUEBEC
21 - 24	3913/5	1726/11	2668/12	1158/4	2695/26 TROIS-RIVIERES
25 - 29	2042/12	533/4	2897/9	856/7	18 566/37 MONTREAL

d'où $P_m = \frac{P_1 + P_2}{2}$